

Montpellier

Notre Ville

N°242
SEPTEMBRE 2000

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



TAM Utilisez la Ronde

Un nouveau service pour éviter les encombrements du centre-ville. Liaison assurée avec les 15 villes du district.



Depuis le 15 août,
les commerçants
des halles Castellane
sont à votre disposition
au Peyrou,
jusqu'en septembre 2001
(p.3)

7^{ème} Comédie
de l'Artisanat
du 14 au
16 septembre
place de la Comédie
(p.14)

Antigone des
Associations
de la place
Paul Bec au Lez,
le 11 septembre
(p.14)

"Vous aimez Montpellier"

Les lauréats du jeu concours "spécial an 2000" (suite)



Gisèle Jourdan
Pose des rails du tramway sur la place de la Comédie, le 11 mars 1999.



Michel-Igor Gourevitch
Montpellier, an 2000 : brume et soleil sur Saint-Lazare.

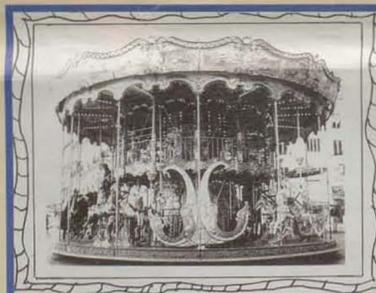
Montpellier notre ville Qui es-tu ?

Un très vaste miroir aux dix mille facettes
Et les Montpelliérains de jolies dévinettes.
Notre ville se perd dans un tourbillon
Dont nous suivons alors cadence ou bien sillon.
Admirez un instant cette belle coquette,
A qui tous les matins on fera la toilette.
Son cœur de surdouée bat de plus en plus fort,
Et s'il respire, vit c'est le moindre effort.
Nos vieux Montpelliérains aimaient la promenade,
Ils avaient des jardins, une belle esplanade,
Ce cher kiosque Bosc où les beaux soirs d'été,
Le charme des concerts et la sécurité.
Près de cette fraîcheur, cachée parmi les branches,
La gare au petit train où semaine et dimanches
Pour retrouver la mer les foules se pressaient,
Puis dans les vieux wagons les groupes s'entassaient.
Tu as beaucoup changé depuis ma naissance !
Vive le renouveau monté avec aisance.
Et si de grands cerveaux nous avons hérité,
Félicitations, hommages mérités.
Bienvenue parmi nous au siècle qui va naître,
Encore le progrès, qu'allons-nous donc connaître ?
Je ne suis pas devin pour prévoir l'avenir,
Mais de toi Montpellier, je veux me souvenir.

Andrée Digoïn-Coste



Marine Maurin
Sortie du palais de justice



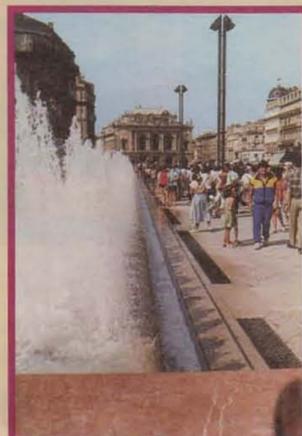
Aurélië Lusreau
Le carrousel de la Comédie



Alain Benezeth
Equipe de football dans le petit train de Palavas.
(document non daté)



André Clavel



Robert Gerenton
Les jets d'eau de la comédie

Montpellier, ma ville

Ville du soleil au passé millénaire
Aux douceurs des saisons à l'esprit débonnaire
A ton accent chantant au hasard d'une rue
A l'histoire marquant tant de faits révolus.

Cité du Midi où la mer se devine
A quelques pas de là, au bout, à l'horizon
Où le soleil le soir, dans l'éclair se dessine
D'une couleur pourpre tachée de vermillon.

Tu sens bon la lavande, le thym, le romarin
Où viennent se marier les senteurs tropicales
Que les bateaux jadis amenaient du lointain
En traversant la mer, chargés à pleines cales.

Le soleil, au printemps te donne un air de fête
Renaissant à la nuit d'un hiver menaçant
Tu te pares de fleurs et tu deviens coquette
Pour plaire à tes enfants cent fois reconnaissants.

Ville, dans tes remparts où tu m'as accueilli
Ce beau jour de juillet, seul et déshérité,
Depuis ce jour-là, mes enfants ont grandi
Protégés par tes murs au cœur de la cité.

Je te dois à vrai dire toute reconnaissance,
Montpellier, ville fière et pleine d'avenir,
Pour te défendre en toutes circonstances
Tu peux compter sur moi dans les jours à venir.

Mon enfant, ma fille bien aimée,
Je révis ces quelques mois du pays où tu es née
Pour que loin de nous dans le royaume d'Angleterre
Tes pensées et ton cœur reviennent vers ta terre.

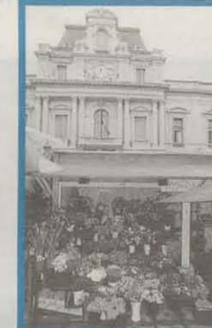
André Bourdon

HALLES ET MARCHÉS

Travaux aux halles Castellane : les commerçants déménagent au Peyrou et les fleuristes devant la préfecture

Pendant les travaux de restructuration des halles Castellane, les commerçants sont installés sur la place royale du Peyrou, et les fleuristes de la rue de la Loge place des Martyrs de la Résistance

Le chantier de restructuration des halles Castellane a débuté au mois d'août et va durer environ un an. Deux objectifs pour ces travaux : accueillir le magasin Virgin (disques et livres) sur deux étages à créer dans le volume du bâtiment, et réaménager le marché couvert situé au rez-de-chaussée en réservant un tiers de la surface pour le hall d'accueil du nouveau magasin, côté rue Draperie rouge. L'installation de Virgin, équipement commercial compatible avec la morphologie et le mode de vie du centre historique, devrait avoir un effet d'entraînement très positif pour l'animation de quartiers riverains et l'activité des commerces qui s'y trouvent. La rénovation du marché alimentaire avec la mise aux normes des installations va permettre d'améliorer les conditions d'accueil des clients. Ainsi les commerçants disposeront d'un équipement plus performant, conforme aux normes sanitaires réglementaires, et qui répondra mieux aux attentes des consommateurs.



Le plus fidèle possible des façades et des toitures du bâtiment. L'esthétique du bâtiment, construit en 1859 par un élève de Baltard, Cassien-Bernard, avait été compromise par des choix architecturaux contestables à l'occasion des divers travaux entrepris dans les décennies précédentes. Afin de maintenir une activité commerciale, la ville a négocié avec la Direction régionale des affaires culturelles la possibilité d'utiliser la Place Royale du Peyrou pour y installer provisoirement les commerçants. Ceux-ci ont été associés aux discussions et ont donné, par la voix du Syndicat des Halles et Marchés de Montpellier-Région, un avis favorable pour ce lieu d'implantation.

Marché du Peyrou

Tous les jours de 7 heures à 13 heures
24 et 31 décembre : de 7 heures à 19 heures

Fleuristes

Du lundi au samedi de 7 heures à 19 heures
Dimanche : de 7 heures à 13 heures

DANS UN AN, OUVERTURE DES HALLES RÉNOVÉES

Les travaux vont permettre également aux halles de retrouver leur charme d'antan avec la reconstitution historique la

Depuis le 15 août, 26 commerçants se sont donc installés dans des échoppes en bois, sur les terrasses du Peyrou. Les 11 forains qui vendaient sur le pourtour des halles disposent d'emplacements sous des parasols à côté des échoppes. Par ailleurs les 7 fleuristes de la rue de la Loge, ainsi que le marchand de journaux, ont été déplacés de quelques dizaines de mètres, dans des kiosques en bois disposant de l'eau et de l'électricité, place des martyrs de la Résistance, devant la préfecture.



LU DANS LA PRESSE

LE MONITEUR

2 JUIN 2000

MONTPELLIER TROIS CHANTIERS EN COURS OU EN PROJET La ville investit dans ses halles

Le maire de Montpellier, Georges Frêche, a posé, le 20 mai dernier, la première pierre des halles Jacques-Cœur, à Antigone. Cette réalisation marquera, avec la future Bibliothèque municipale à vocation régionale, l'achèvement du quartier dessiné par Ricardo Bofill tout en contribuant à son animation. Les deux équipements, placés de part et d'autre du tramway ouvriront leurs

portes simultanément, début décembre. La nouvelle halle sera formée de deux entités distinctes : un bâtiment principal fermé, qui accueillera une vingtaine d'étals et une galerie ouverte coiffée d'un auvent, où seront aménagées des boutiques sédentaires à dominante alimentaire et de services. Les concepteurs, Robert Piteau et Jean-Luc Lauriol, ont voulu une "réinterprétation de la tradition architecturale des halles et marchés". Ils ont opté pour une structure métallique de type parasol, soutenue par des poteaux en béton faisant office de gaine technique. La façade, virée dans sa partie basse et percée de nombreuses ouvertures, permettra une transparence

et une perméabilité piétonne entre la halle et l'espace public. L'opération, pilotée par la Sem, représente un investissement de près de 20 millions de francs.

RESTRUCTURATION DES HALLES CASTELLANE

Cette mise en chantier précède de quelques mois la restructuration des halles Castellane, dans le centre historique. L'opération vise à reconstituer dans son esprit d'origine la coque métallique de ce bâtiment construit en 1865 par un élève de Baltard. A l'intérieur de l'édifice, deux étages seront construits pour y accueillir un magasin Virgin Mégastore de 1800m². Le marché alimentaire sera réinstallé au rez-de-chaussée.

LES HALLES LAISSAC DÉMOLIES

Enfin Georges Frêche a annoncé son souhait de démolir à terme la "verruve" que constituent les halles Laissac, et le parking qui les surmonte, en bas du boulevard du Jeu-de-Faune. Un marché en surface serait installé sur la place Laissac réaménagée tandis qu'un parking de 600 places pourrait être construit sur un site voisin près de la poste Rondelet. Le maire espère pouvoir concrétiser ce projet dans un délai de trois à quatre ans.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : VOUS AVEZ DÉMÉNAGÉ SUR MONTPELLIER, N'OUBLIEZ PAS DE LE SIGNALER AU SERVICE DES ÉLECTIONS

Si vous étiez inscrit sur la liste électorale de la ville de Montpellier avant le 31 décembre 1999 et que vous n'avez pas reçu votre nouvelle carte électorale (distribution par la Poste en mars / avril 2000), c'est probablement dû au fait que votre adresse actuelle ne correspondait plus à l'adresse figurant dans le fichier électoral. Vous pouvez effectuer cette modification en vous présentant au service des élections à la mairie.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE PAR ORDONNANCE DU JUGE D'INSTANCE

Peuvent être inscrits sur la liste électorale par ordonnance du Juge d'Instance et voter pour le référendum du 24 septembre 2000 relatif à la réduction de la durée du mandat présidentiel, les jeunes nés entre le 1^{er} janvier et le 23 septembre 1982. Les fonctionnaires et agents des administrations publiques et les militaires de carrière, mutés ou admis à la retraite après le 1^{er} janvier 2000 peuvent également se faire inscrire dans les mêmes conditions. Si vous êtes concernés il vous appartient de vous présenter au plus tard le jeudi 14 septembre 2000 au service des élections de la mairie.

Service des élections
1 place Francis Ponge,
du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h
sans interruption.

Munissez-vous de votre carte d'identité ou de votre passeport ainsi que d'un justificatif d'adresse (quittance de loyer, d'EDF, de téléphone...).
Tél. 04 67 34 71 22.

CONCERTATION

Modification du plan d'occupation des sols afin de favoriser l'implantation d'activités

Le Plan d'Occupation des Sols de Montpellier (POS), qui régit la construction sur le territoire de la commune, a été révisé par décision du Conseil municipal, le 22 octobre 1998. Par la suite, une modification de ce POS a été approuvée par le Conseil municipal le 23 février 2000. Depuis, de nouveaux besoins ont vu le jour, dont celui, exprimé par le District, de favoriser le développement de l'emploi en rendant possible l'implantation de nouvelles entreprises, notamment, à proximité du parc du Millénaire. En effet, la reprise économique enregistrée depuis quelques années s'accompagne aujourd'hui d'une très forte demande de locaux d'activités pour l'implantation de nouvelles entreprises, génératrices de richesses et d'emplois. Il est actuellement difficile de satisfaire cette demande, du fait du fort taux de remplissage des parcs d'activités existants. Il s'agit donc de répondre à ces besoins, dans le respect des objectifs du POS. C'est là l'objet essentiel de cette nouvelle modification du POS, décidée par le Conseil municipal le 26 juin 2000.

Le projet de modification du POS sera mis à la disposition du public du 1 septembre au 2 octobre inclus, du lundi au vendredi sauf les jours fériés, aux heures d'ouverture de la l'hotél de Ville au public (direction aménagement programmation - 3ème étage).

D'autre part, une réunion publique de concertation se tiendra le lundi 11 septembre 2000 à 16 h 00, salle Urbain Vigneau-2 de l'hôtel de Ville.

Les opérations 2000 du contrat Ville / Département

Les opérations décidées pour l'an 2000, dans le cadre du contrat Grande Ville, représentent un investissement de 36,4 millions pour les infrastructures et 109,09 millions pour les équipements.



Inauguration de la nouvelle voie créée entre le Millénaire et Castelnaud-le-Lez, rue Becquerel

Le contrat Grande Ville, signé entre la Ville de Montpellier et le Département de l'Hérault le 7 mai 1999, porte environ sur 600 millions sur 5 ans, investis par les deux parties. Un programme pluriannuel d'investissement a été établi entre la Ville de Montpellier et le Département de l'Hérault pour la période 1999 / 2003. Ce programme définit la participation financière du Département de l'Hérault pour les aménagements et les équipements centralisés réalisés à Montpellier et bénéficiant à l'ensemble de la population héraultaise. Le contrat fait l'objet d'une annualisation par avenant soumis aux deux assemblées délibérantes. Le programme retenu pour l'an 2000 a été approuvé par le conseil municipal le 28 juillet dernier. Il comporte un volet infrastructures pour un montant total de 36,4 millions de francs, et un volet "grands équipements" représentant un investis-

sement de 109,09 millions pour la Ville avec une aide de 33 millions du Département. Les travaux d'infrastructure financés dans le cadre du contrat Grande Ville visent à favoriser l'accès à la capitale régionale et la fluidité des échanges entre celle-ci et notamment les communes périurbaines de l'agglomération montpellieraine. Les grands équipements retenus sont des équipements rayonnants et structurants et ont pour vocation de renforcer la cohésion sociale.

LES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE ENGAGÉS PAR LE DÉPARTEMENT EN L'AN 2000

• Mise en 2 voies de la rue François-Joseph-Gossec RD 132 entre le giratoire Paul-Louis Bret et le giratoire du mas d'Astre dont l'enquête publique vient de se terminer. (19,1 MF)

• Aménagements de sécurité de la rue Vincent-Auriol (RD 65) entre le carrefour de Lyre et le giratoire Agropolis. (4,7 MF)

• Mise en 2 x 2 voies de l'avenue des Moulins (RD 65) entre le giratoire du château d'O et le carrefour de la Lyre, le long du tramway. (9,5 MF)

LES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE ENGAGÉS PAR LA VILLE EN 2000

• Mise en 2 x 2 voies de l'avenue Pierre-Mendès-France et paysage Aménagements inaugurés le 6 mai 2000. (15,8 MF)

• Rue Becquerel, premier tronçon de la 4^e ceinture : création d'une nouvelle voie entre



Programme Fontaines 2000

ENQUETE PUBLIQUE

ZAC Blaise-Pascal Modification du plan d'aménagement de zone

Par arrêté municipal n°8-2000 du 12 juillet 2000, le député-maire de la Ville de Montpellier a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du plan d'aménagement de zone de la ZAC Blaise-Pascal, pour une durée de 31 jours consécutifs, du lundi 11 septembre 2000 au mercredi 11 octobre 2000.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la Mairie de Montpellier - direction de l'urbanisme opérationnel - 1, place Francis-Ponge 34064 Montpellier cedex 2.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, aux heures d'ouverture de la mairie au public, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (sauf les samedis, dimanches et jours fériés).

Madame Anne-Marie Girard, formatrice à l'école des techniciens de l'équipement, retraitée, demeurant 13, rue de l'église - 34725 Saint-Guilhem, est désignée par Monsieur le président du tribunal administratif de Montpellier comme commissaire enquêteur pour procéder à l'enquête publique. Cette dernière se tiendra à la disposition du public à la mairie de Montpellier les:

- lundi 11 septembre 2000 de 9 h à 12 h,
- jeudi 28 septembre 2000 de 14 h à 17 h,
- mercredi 11 octobre 2000 de 14 h à 17 h.

Par ailleurs, le public pourra adresser ses observations écrites au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : mairie de Montpellier - 1, place Francis-Ponge - 34064 Montpellier cedex 2, en précisant l'objet de l'enquête pour laquelle les observations sont formulées.

Dès leur remise à la Ville, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de Montpellier - direction aménagement programmation (3^e étage) - 1, place Francis-Ponge 34064 Montpellier cedex 2 et à la préfecture de l'Hérault - DRCL 3 - bureau de l'urbanisme et des transports.

le Millénaire et Castelnaud-le-Lez. Travaux inaugurés le 24 juin 2000 (7,6 MF)

• Aménagement d'une place à l'intersection de la rue du Faubourg Boutonnet et de la rue Marie-Caizergues, avec création d'une "zone trente". (0,6 MF)

• Créations de pistes cyclables, avenue de l'Europe, rue Rimbaud d'Orange, à la Paillade



Équipement de quatre écoles pour l'accueil d'enfants de 2 ans en maternelle



Palais des sports René Bougnol

LES GRANDS TRAVAUX DE VOIRIE PRÉVUS AU CONTRAT POUR LES ANNÉES À VENIR

2001 - route de Palavas, carrefour Saint-Hilaire. (3,3 MF)

2001 - Aménagement de voirie route de Lavérune, entre Bagatelle et Saint-Exupéry. (4,3 MF)

2001, 2002 - Réaménagement de la route de Mende et liaison vers l'avenue Agropolis. (9,9 MF)

2001 à 2003 - Réaménagement du dénivelé place Henri-Spaak, doublement ouvrage vers Willy-Brant et nouvelle avenue vers l'avenue de Blayac et l'avenue d'Alco. (75,9 MF)

2002, 2003 - Mise en 2 x 2 voies de l'avenue de la Liberté, dans sa section comprise entre Celleneuve et le rond-point de l'Armée des Alpes. (26,3 MF)

LES ÉQUIPEMENTS DE QUARTIERS ET DE VIE SOCIALE

• Croix d'Argent

- 1 Terrain de sport Paul-Valéry (1,2 MF)
- 2 Ecole élémentaire Marie-Curie et Ecole maternelle Alphonse-Daudet (1 MF)
- 3 Terrain de sport Giambronno (1 MF)
- 4 Gymnase Alain-Colas (2,8 MF)
- 5 Gymnase Roger-Couderc (2,5 MF)

• La Paillade

- 6 Espace Bonnier de la Mosson (5 MF)
- 7 Terrain de football des Tritons (1,8 MF)
- 8 Parc Carriera (1,2 MF)
- 9 Ecole maternelle Pablo-Néruca (Barcelone) (1 MF)
- 10 Ecole maternelle Virginia-Woolf (Bari) (1 MF)
- 11 Complexe Mosson (1,6 MF)
- 12 Liaison Grand Mail / station tramway (1,5 MF)
- 13 Maison pour Tous Léo-Lagrange (0,5 MF)

• Centre historique

- 14 Allées basses du Peyrou (1,5 MF)
- 15 Ecole élémentaire Condorcet (1 MF)
- 16 Ecole élémentaire Louis-Blanc (1,4 MF)
- 17 Musée de la crypte Notre-Dame (3 MF)

• Quartier nord

- 18 Terrain de sport Jeannot-Vega (1,5 MF)
- 19 Restaurant scolaire de l'école élémentaire Docteur Calmette (1,8 MF)

• AUTRES ÉQUIPEMENTS PARTICIPANT À LA VIE SOCIALE

- 20 Maison pour Tous Frédéric-Chopin (3,5 MF)
- 21 Programme fontaines 2000 (6,6 MF)
- 22 Boulodrome Antonin-Perrier (1 MF)
- 23 Parc Clémenceau (4 MF)
- 24 Accueil d'enfants de 2 ans en maternelle (équipement de 4 écoles) (2 MF)

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET RAYONNANTS

- 25 Halles Castellane (14,4 MF)
- 26 Etude de l'extension du Musée Fabre (4 MF)
- 27 Halles d'Antigone (11 MF)
- 28 Opéra Comédie (3,63 MF)
- 29 Palais des sports René-Bougnol (6,06 MF)
- 30 Zoo de Lunaret, acquisition d'animaux (10 MF)
- 31 Enveloppe textile du Zénith (10,6 MF)

SOS RÉTINITE

L'association SOS Rétinite France, dont le siège est à Montpellier, a pour objectif d'aider la recherche en ophtalmologie.

Le 9 septembre, à la Maison des Syndicats, 225 rue Léon Blum, l'association tiendra son assemblée générale de rentrée, en présence du professeur William Hauswirth, le spécialiste mondial de la thérapie génique en ophtalmologie sur l'homme. Toutes les personnes atteintes de graves dégénérescences rétiniennes sont chaleureusement invitées par l'association.

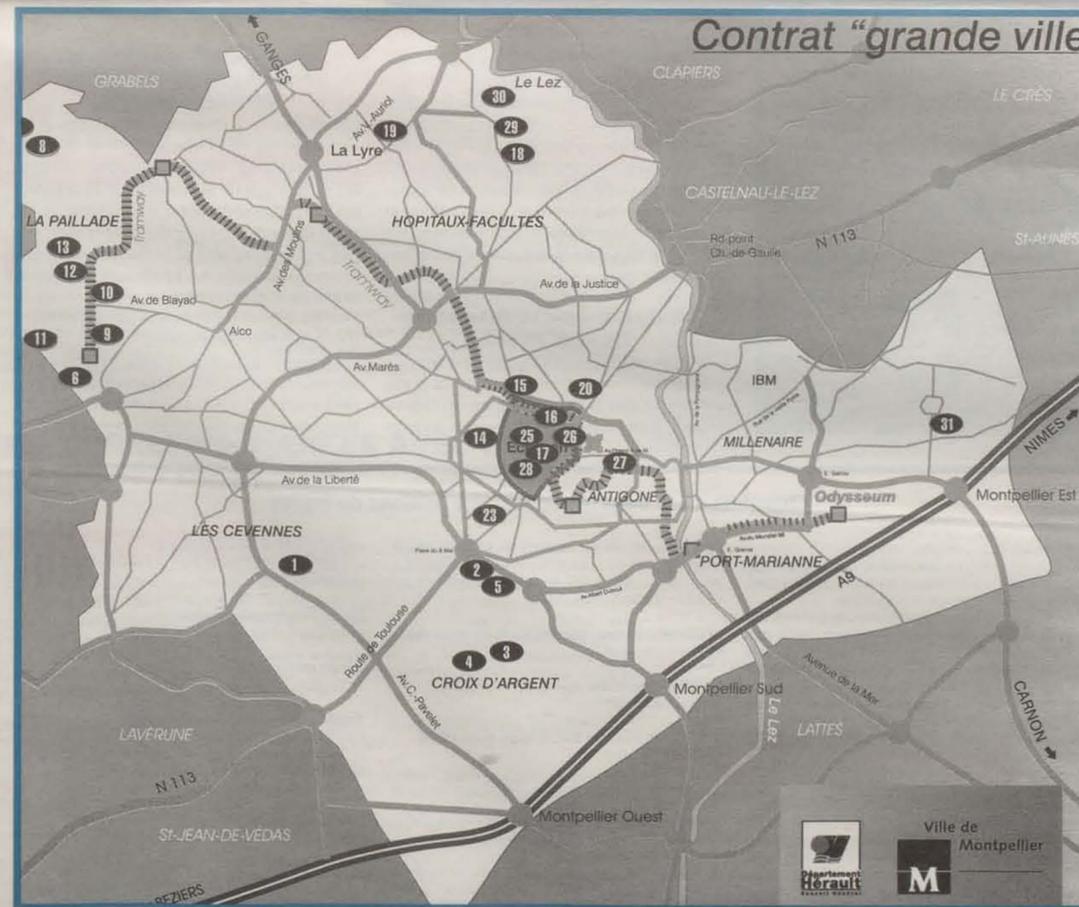
Infos : Monique Roux, présidente de SOS Rétinite France, 276 impasse de la Baume, route de Vauguière - 34000 Montpellier Tél. 04 67 65 06 28 e-mail : sosret@wanadoo.fr

RELAIS POUR LA VUE

Afin de recueillir des fonds, l'association SOS Rétinite organise "Le Relais pour la Vue" une course qui partira de Strasbourg le 18 septembre et arrivera à Montpellier le 28 septembre à 17h30 place de la Comédie. Dix handicapés sportifs, tous handicaps confondus et dix valides, tous bénévoles participent à cette course. Venez nombreux manifester votre solidarité. Vous pouvez adresser vos dons à : SOS Rétinite France, CCP 3047 69 Montpellier.

AIDE AU LOGEMENT ETUDIANT : NET'MENT PLUS RAPIDE !

La CAF de Montpellier met un nouveau service Internet à la disposition des étudiants afin de faciliter leurs démarches administratives de la rentrée universitaire. En se connectant à www.caf.fr, il est possible de remplir sa demande en direct, d'imprimer son dossier personnalisé, pour pouvoir joindre et envoyer sans délai, les pièces justificatives demandées. Des accès gratuits à Internet sont disponibles dans différents points d'accueil; Espace Logement étudiant au Corum, au centre régional d'information jeunesse (CRIJ), au CROUS, à l'antenne CAF de la Pompi-gnane et au pôle universitaire européen (pour les étudiants étrangers). Allo CAF : 08 36 67 55 55



CHIENS DANGEREUX : UNE CENTAINE D'INFRACTIONS RECENSEES !

Une loi récente concernant les animaux dangereux a imposé de nouvelles règles de sécurité aux propriétaires de chiens dont les caractéristiques morphologiques et les comportements représentent un danger potentiel et inspirent un sentiment d'insécurité. Elle fait obligation de déclaration, d'identification et d'assurance pour les propriétaires de chiens de 1^{re} catégorie (les chiens d'attaque) et de 2^e catégorie (les chiens de garde et de défense). Un premier bilan des contrôles mis en place à Montpellier par la Police nationale depuis le début de l'année, fait état d'une centaine d'infractions. Il est rappelé que la loi prévoit des mises en fourrière immédiates dans certains cas et des sanctions allant de 3000 à 5000 F d'amende à l'encontre des propriétaires contrevenants. Renseignements : Service Communal Hygiène et Santé - 04 67 34 73 41.

MARIAGES

On pouvait se marier à Grammont les lundi, mardi et vendredi après-midi, et le samedi matin. Dorénavant les mariages pourront être célébrés le samedi après-midi de 13h30 à 16h45. Cette ouverture est une des avancées positives de la signature de l'accord sur la réduction et l'aménagement du temps de travail à la mairie de Montpellier.

"A DES ANNEES LUMIERE"

C'est le thème d'une exposition présentée, du 15 septembre au 15 décembre, par l'Université Montpellier II à l'Institut de Botanique, et coproduite par la Cité des Sciences de la Villette et l'association Géospace. Cette exposition en deux parties "De l'astronomie à l'astrophysique" et "Les origines de la vie", est accompagnée d'ateliers pédagogiques destinés aux scolaires et de conférences. Tél. infos : 04 67 14 45 56 e-mail : movianey@isem.unimontp2.fr

CONVENTION DISTRICT / DÉPARTEMENT

Harmonisation des réseaux de bus du District et du Département

Pas de problème pour la rentrée scolaire au niveau des transports grâce à l'accord Sodethé / Tam qui organise, en complémentarité, la desserte des communes du District et celles de la nouvelle agglomération

Le 28 juillet dernier le Département de l'Hérault et le District de l'agglomération de Montpellier signaient une convention d'harmonisation et de promotion des transports urbains et interurbains dans l'agglomération de Montpellier. Cette convention s'inscrit dans la logique du préambule du contrat pluriannuel (1999 /2003) définissant les modalités de participation du Département au financement de la réalisation du tramway de l'agglomération de Montpellier. Depuis les lois de décentralisation, l'organisation des transports publics de voyageurs se trouve partagée entre plusieurs autorités. Résultat : des réseaux juxtaposés et n'offrant pas de cohérence aux usagers. La création de la communauté d'agglomération de Montpellier et la mise en service de la première ligne de tramway offrent une opportunité exceptionnelle pour jeter les bases d'un réseau cohérent et performant

entre le Département de l'Hérault et la future communauté d'agglomération. C'est pourquoi, les deux collectivités ont décidé de conjuguer leurs efforts afin d'harmoniser leur réseau respectif et de promouvoir l'usage des transports collectifs.

LE MEILLEUR SERVICE POUR LES USAGERS AUX MEILLEURES CONDITIONS ÉCONOMIQUES

Concrétisation de ces efforts, la convention signée le 28 juillet entre le président du Conseil général, André Vézinet, et le président du District, Georges Frêche, est fondée sur les principes suivants : "la recherche du meilleur service de transport collectif aux meilleures conditions économiques, tant pour les autorités organisatrices que pour les usagers ; la recherche d'une véritable harmonisation et complémentarité technique et tarifaire de leurs réseaux de transports collectifs respectifs".

Les collectivités se fixent l'échéance de l'année scolaire 2000/2001, "pour parvenir à l'organisation d'un schéma de transport traduisant pour l'usager, la perméabilité des territoires ainsi que la complémentarité et la cohérence des politiques menées par les signataires." Il est décidé de mettre en place une commission mixte composée à parité de représentants du Département et de représentants du District, puis de la communauté d'agglomération. Celle-ci aura en particulier pour mission d'étudier "l'organisation des pénétrantes dans l'agglomération de Montpellier, de mettre en œuvre, une tarification cohérente et harmonisée, et d'élaborer une communication favorisant l'usage des transports collectifs".

CONNEXION AVEC LE TRAMWAY : UN SEUL TICKET

D'ores et déjà, depuis la mise en service commerciale de la première ligne de tramway le 3 juillet 2000, les lignes du Département, intérieures et extérieures au pé-



© Olivier Mas Conseil Général de l'Hérault

mètre de la Communauté d'agglomération, sont rabattus sur certaines stations d'échange. Les usagers du Département peuvent utiliser le tramway avec leur titre de transport bus, pour se rendre à la destination initiale des bus avant rabattement. S'ils font le choix des titres appropriés du District, ils peuvent en outre bénéficier de la libre circulation sur l'ensemble du réseau urbain.

DES MESURES TRANSITOIRES POUR ASSURER UNE BONNE RENTRÉE SCOLAIRE

Des mesures transitoires sont prises pour assurer dans de bonnes conditions la rentrée scolaire de septembre 2000, et dans la perspective de la création de la communauté d'agglomération :
 • les dessertes organisées respectivement par le Département et le District resteront fixées en leur état au 3 juillet 2000, pour la durée de l'année scolaire à venir,
 • sur l'ensemble du territoire de la future Communauté d'agglomération, les usagers pourront se voir offrir conjointement l'ensemble des titres de transports décidés par le Département et l'ensemble des titres de transports décidés par le District"

Chantiers d'été dans les écoles : 8,9 millions de francs

Profitant de la période estivale la ville effectue des travaux dans les écoles. Travaux de mise en sécurité, de réfection ou d'extension représentent un budget de 8,9 millions. Deux chantiers prévus cet été ont été repoussés, les appels d'offres ayant obtenu de la part des entreprises des réponses non conformes aux estimations effectuées par les services de la ville. Soucieuse des deniers publics, la Ville de Montpellier ne peut donc attribuer les marchés concernant les chantiers des écoles maternelles Anne Franck et Virginia-Woolf. Les autres chantiers se déroulent normalement

- Extension de l'école maternelle Virginia-Woolf :** L'appel d'offres sera relancé début septembre pour des travaux qui seront effectués de novembre 2000 à mars 2001
- Ecole élémentaire Kurosawa (Les Menestrels)** Mise en sécurité
- Ecole élémentaire Roosevelt (Oxford)** Mise en sécurité
- Ecole élémentaire Baudelaire (Les Pins)** Mise en sécurité
- Extension de l'école maternelle Anne-Franck :** L'appel d'offres sera relancé en début 2001. Pour répondre à la poussée des effectifs pour la rentrée scolaire 2000, il a été installé provisoirement un préfabriqué.
- Ecole maternelle Pasteur** Réfection des menuiseries
- Ecole maternelle Pablo-Neruda** Début des travaux d'extension

- Ecole élémentaire Calmette** Construction du restaurant scolaire et réfection des sanitaires
- Ecole élémentaire Painlevé** Fermeture d'un espace couvert
- Ecole maternelle Daudet** Réfection de la cour
- Ecole élémentaire Marie-Curie** Réfection des sanitaires
- Groupe scolaire Les Cévennes** Aménagement des abords
- Ecole élémentaire Julie-Daubie** Remplacement des volets roulants



La Ronde : pour gagner du temps, elle fait le tour !

Les bus de la Ronde, le nouveau service de Tam, sont rouges et facilement identifiables au premier coup d'œil. Leur particularité est de faire le tour complet de la ville, avec ponctualité et souplesse, tout en évitant le centre, afin d'effectuer des déplacements plus directs et plus rapides de quartiers en quartiers.

DES CORRESPONDANCES AVEC TOUTES LES LIGNES DU RESEAU :

Liaisons à l'intérieur de la ville

La Ronde est pratique parce qu'elle offre aussi un grand nombre de connexions avec l'ensemble du réseau TAM. A partir des arrêts Corum, Saint-Eloi, Moularès et Port-Marianne, elle permet de profiter du tramway à volonté. Au Corum et aux quatre coins de la ville, elle rencontre les 14 lignes de bus urbaines dont la Navette et Petibus, ainsi que les 14 lignes suburbaines de l'agglomération dont l'efficacité vient d'être majorée : leur offre kilométrique a été augmentée de 15 % et leur fréquence renforcée de plus de 40 %.

- Une liaison permanente avec les 14 lignes de bus urbaines (dont la Navette et Petibus)**
- n° 4 (arrêts Corum-Beaux Arts- Mail Prieuré- Saint Lazare- Les Bouisses- Pas du Loup- Cité Valette- Les Roses)
- n° 5 (arrêts Mas Drevon- Saint Georges Lemasson Maurin- Cave Coopérative)
- n° 6 (arrêts Pas du Loup- Guillaume Janvier)
- n° 7 (arrêts Cinsaults- La Colline- Martellière- Sophie Germain- Ormeaux)
- n° 8 (arrêts Jean Mirailhet- Foyer des Aubes- Rimbaud- Verdanson)
- n° 9 (arrêts Corum- Montasinos- La Pompignane- André Malraux- Marie Durand)
- n° 12 (arrêts Les Prés d'Arènes- Alizés- Castors- Catalpas- Alfred Nobel- Pinville)
- n° 16 (arrêts Louis Ravaz- Garcia Lorca)
- n° 17 (arrêts Pont Zuccarelli- Port Marianne)
- n° 18 (arrêts Pont Zuccarelli- Port Marianne)
- n° 19 (Saint Eloi)
- n° 21 (arrêt Corum)
- n° 22 (arrêt Corum)
- n° 28 (Port Marianne)
- n° 29 (arrêt Multiplexe)
- n° 30 (arrêt Corum)

Liaisons vers les 14 communes du District :

Prendre la Ronde, c'est aussi une manière de gagner du temps pour rejoindre une des quatorze communes du District : Baillargues, Castelnaud-le-Lez, Clapiers, Grabels, Juvignac, Lattes, Le Crès, Maurin, Montferrier sur Lez, Palavas-les-Flots, Perols, Prades-le-Lez, Saint-Jean-de-Védas, Vendargues...

4 STATIONS DE CORRESPONDANCE AVEC LE TRAMWAY :

- Corum
- Saint-Eloi
- Moularès
- Port Marianne

GAGNEZ DU TEMPS, PRENEZ LA RONDE

Ligne de rocade, la Ronde facilite tous les déplacements transversaux en évitant le cœur de ville et permet des gains de temps :

Exemple 1 : liaison Les Près d'Arènes / Blaise Pascal Millénaire
Gain de temps : 24 minutes

réseau 99 : ligne 12 (arrêt "Les Près d'Arènes" - arrêt "Gare") + ligne 11 (arrêt "Gare" - arrêt "Alfred Nobel") = 16' + 10' (correspondance) + 15' = 40' environ

réseau 2000 : La Ronde (arrêt "Les Près d'Arènes" - "Alfred Nobel") = 16'

Exemple 2 : liaison Les Bouisses / Mas Devron
Gain de temps : 10 minutes

réseau 99 : ligne 7 (arrêt "Les Bouisses" - arrêt "Berthelot") + ligne 5 (arrêt "Berthelot" - arrêt "Mas Devron") = 12' + 4' (correspondance) + 6' = 20' environ

réseau 2000 : La Ronde (arrêt "Les Bouisses" - arrêt "Mas Devron") = 10'

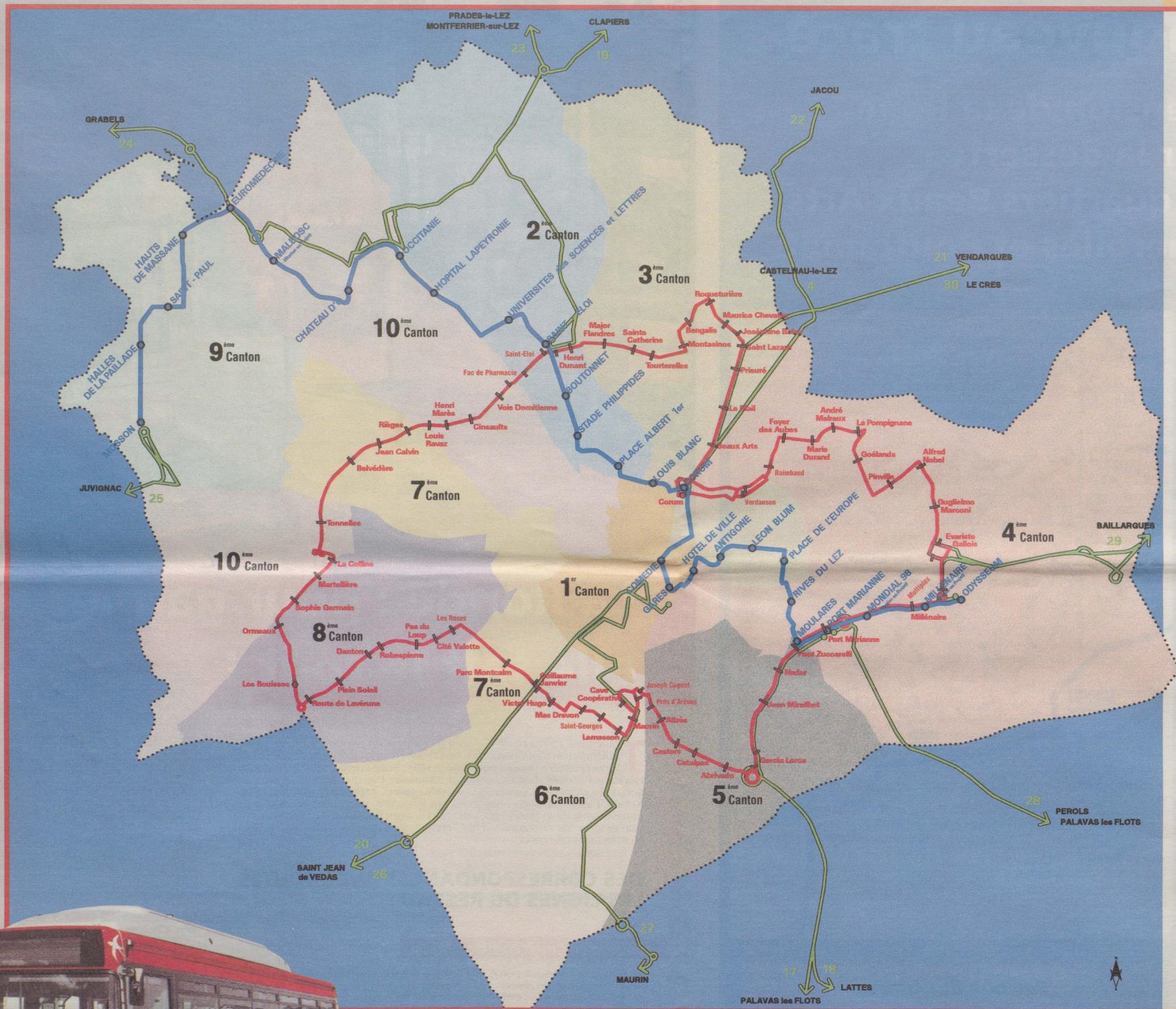
Exemple 3 : liaison Les Bouisses / Fac de Pharmacie
Gain de temps : 27 minutes

réseau 99 : ligne 7 (arrêt "Les Bouisses" - arrêt "Gare") + ligne 2 (arrêt "Gare" - arrêt "Flahault") = 20' + 4' (correspondance) + 16' = 40' environ

réseau 2000 : La Ronde (arrêt "Les Bouisses" - arrêt "Fac de Pharmacie") = 13'

ACCESSIBLE CONFORTABLE ET TRES ECOLOGIQUE

Comme le Tramway, la Ronde permet une entrée de plain-pied dans les bus grâce à un plancher bas situé au niveau des trottoirs. La température intérieure, quelles que soient les conditions climatiques est régulée par un système de climatisation, pour un confort maximum en toute saison. Enfin, la Ronde est écologique. Elle roule au Gaz Naturel pour Véhicules (GNV), un carburant non polluant qui, en plus d'être synonyme de propreté puisqu'il supprime les odeurs et fumées noires, offre des qualités de silence, mais aussi de confort accru, en réduisant les secousses liées aux démarrages et aux arrêts.



PRATIQUE, SON TICKET UNIQUE

A bord de la Ronde, tous les titres de transport TAM sont acceptés. Avec un seul et même ticket, il est possible de voyager sur toutes les lignes TAM pendant une heure et de bénéficier de toutes les correspondances gratuitement. Il suffit pour cela de valider son ticket à chaque montée dans la Ronde, le Tramway, le bus ou Petitbus.



ATTENTION, ARRET FACULTATIF

Pour assurer une plus grande rapidité sur la Ronde, ses arrêts sont facultatifs : pensez à appuyer sur le signal de demande d'arrêt...

ILS PRENNENT LA RONDE :



Karine :
"Pour aller vers la plage"

A partir des Cévennes, j'utilise la ligne pour me rendre à Grammont, ou alors pour aller à la plage, vers Palavas. Il faut prendre la correspondance à Port Marianne. Mais c'est sûr, on gagne du temps.



Paul :
"Pour aller vers les Universités"

Je me rends au CIMADE, à la Valette. J'ai des correspondances à prendre avec d'autres lignes et la "Navette". Je n'ai pas encore bien évalué le gain de temps obtenu grâce à la Ronde, mais il y a une cohérence de la ligne. En tous cas ça n'a pas perturbé mon itinéraire. L'idéal serait peut-être d'augmenter le nombre de bus, et de renforcer les fréquences...



FRANÇOISE
"Pour voyager à partir du centre ville"

Je viens du Polygone et je fais des essais pour voir le temps qu'on gagne en utilisant le Tramway et la Ronde. C'est très pratique dans l'ensemble. On perd parfois du temps à attendre les correspondances, mais c'est la période des vacances. On a aussi l'impression que les gens sont réticents à utiliser ce trajet qui évite le centre ville, difficile parfois de changer les habitudes. Mais je suis satisfaite et je dis à mes amis de l'utiliser...

Petibus : un nouveau tracé



Extension de la ligne pour la desserte des quartiers Beaux-Arts, Figuerolles et Boutonnet



Petibus Beaux-Arts/Figuerolles

Une nouvelle desserte du quartier des Beaux Arts est mise en place dès la rentrée 2000, en liaison directe avec le centre ville, ainsi que la desserte du quartier Figuerolles-Gambetta et notamment des centres administratifs : Cité Judiciaire, Maison de l'Agriculture, Centre Administratif Chaptal, CPAM...

Correspondances : Stations de correspondance Tram : Louis Blanc et Corum

Fréquence : Un bus toutes les 10 minutes du lundi au vendredi (14 minutes le samedi). Ne circule pas le dimanche. Premier départ à 7h10 (de Corum) et dernier départ à 19h20

Petibus Boutonnet

L'accès au centre ville est facilité ainsi que les correspondances avec le Tramway vers Hôpitaux-Facultés et Antigone - Port Marianne-Odysséum.

Correspondances : Stations de correspondance Tram : Corum

Fréquence : Un bus toutes les 30 minutes du lundi au samedi. De 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h (de Corum)



Méditerranée. Réalisation d'une fresque murale.

17 - Modification du POS. Objectifs et modalités d'association du public.

18 - Prise en compte des périmètres d'études institués par l'Etat pour les rocades Est et Ouest de l'agglomération de Montpellier.

1 - Communication des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil municipal.

2 - Information de Monsieur le député-maire.

3 - Soutien de la Ville à la Journée mondiale du Refus de la misère, le 17 octobre 2000.

4 - Désignation des 45 représentants de la Ville au Conseil de District.

5 - Désignation des 45 représentants de la Ville au Conseil d'Agglomération.

6 - Avenant 2000 au Contrat Grande Ville conclu entre le Département et la Ville. Demande de subvention (voir page 4-5)

7 - Prise en considération du périmètre d'étude institué par le District pour la 2^e ligne de tramway de l'agglomération de Montpellier.

8 - Acquisition de terrains à ACM pour la réalisation d'un parc public et de places de stationnement à Celleneuve. Classement dans le domaine public communal.

9 - Cession à la Ville de parties de l'impasse Philippe de Champagne, de la rue Adrien-Proby et de l'allée Chrétien de Troyes pour créer un accès au Parc Rachel. Classement dans le domaine public communal.

10 et 11 - Mise à l'alignement de la rue des Grèzes. Acquisition de terrains appartenant à M. Claude Cuadrat et à M. et Mme Leroy.

12 et 13 - Mise à l'alignement de la route de Mende. Cessions et acquisitions de terrains de M. et Mme Abenzoa et de M. et Mme Auch Roy.

14 - Opération de restructuration / réhabilitation de l'îlot Arquebuse. Acquisition de la propriété de Mme Toumaire.

15 - Affaire retirée de l'ordre du jour.

16 - OPAH des quartiers Gares

19 - ZAC d'Antigone. Agrément de la candidature d'ACM pour la construction d'un immeuble de logements.

20 à 22 - ZAC Blaise-Pascal. Agrément des candidatures d'ACM, du Groupe ELLUL et de Lazard Construction S.A. pour la construction d'immeubles.

23 et 24 - ZAC Garosud. Agrément des candidatures de la société Alermat / SCI Lacroix et de la société BRL / Espaces naturels pour l'achat de lots.

25 - ZAC Port Marianne - secteur Vauguières Cavallade. Arrêt du dossier de création et approbation du bilan de la concertation. Mise à la disposition du public.

26 - SERM - Rapport des administrateurs au Conseil municipal.

27 à 58 - Mandats et traités de concession Ville / SERM. Exercice 1999. Comptes-rendus annuels à la collectivité.

59 à 61 - Bilans de clôture des mandats d'études pour le schéma directeur de Port-Marianne, l'opération d'aménagement des Rives du Lez et la ZAC Malbosc.

62 - Bilan de clôture de la convention de concession pour la ZAC de Toumezy.

63 à 66 - Rapports des administrateurs au Conseil municipal concernant le CEEI Cap Alpha, la SAEM Le Corum, la SEMFIM et la SHEMC.

67 - Compte-rendu annuel de la SHEMC concernant la réalisation de la porte du Nombre d'Or.

68 et 69 - Rapports des administrateurs au Conseil municipal concernant la SOMIMON et TAM.

70 - Budget supplémentaire 2000. Budget général et budgets annexes de feu et du logement municipal.

71 - Adoption de l'arrêt des comptes 2000 du budget annexe de l'assainissement.

72 - Entretien des chaufferies du District par le service Energie de la Ville. Avenant n°2 à la convention Ville / District.

73 - Entretien des chaufferies des casernes de pompiers Marx Dormoy et Jean Guizonnier. Transfert de la convention du District à la DDIS.

74 - Modalités de mise en vente de l'Hôtel d'Assas.

75 - Avenant n°1 au marché A.L.S. relatif à la télésurveillance à distance des systèmes d'intrusion. Changement de dénomination d'A.L.S. en G.I.P.

76 - Demande de permis de démolir pour la patinoire municipale, avenue de Vert-Bois.

77 - Extension du Musée Fabre. Approbation du programme de rénovation - Délégation de maîtrise d'ouvrage. Désignation des membres du jury. Lancement du concours.

78 - Acquisition d'un ensemble tableau et dessin préparatoire de Vincent Blouès. Demande de subvention.

79 - Edition 2000 des Journées du Patrimoine. Accès gratuits aux collections du Musée Fabre les 16 et 17 septembre 2000.

80 - Attribution de subventions aux associations.

81 à 83 - Garanties de la Ville : emprunts de l'ACM à la CDC pour la construction de logements à la Résidence Le Bernin, rue Saint-Priest et à la Résidence Le Caroux, rue de Liège, ainsi que pour le financement de logements de la Résidence Giacometti, rue Saint-Priest.

84 à 87 - Garanties de la Ville : emprunts de l'Adages au CFE pour la construction d'un foyer pour personnes cérébro-lésées et d'un foyer occupationnel pour handicapés, rue Saint-Priest, et emprunts à la CDC pour des restructurations au Centre Boumeville, rue du Mas Prunet et à l'Institut de rééducation "Le Languedoc", rue du Mazet.

88 à 91 - Garanties de la Ville : emprunts de la société d'HLM Groupe Arcade (SFHE) à la CDC pour l'amélioration de logements de la Maison Alézane, place Salengro, et la construction de logements, Résidence Puech Grand, rue de la Croix de Lavit.

92 - Garantie de la Ville : emprunt de la société d'HLM Méditerranée à la CDC pour réhabiliter des logements au 1093 avenue de Maurin.

93 - Garantie de la Ville : emprunt de la société d'HLM Nouveau logis Méridional à la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées, pour l'acquisition de logements à la Résidence le Puech d'Argent, avenue de Vanières.

94 - Emprunt de la société d'HLM Nouveau logis Méridional. Annulation de la DCM n°60 du 27/04/00 prévoyant la garantie de la Ville, la CE Midi-Pyrénées n'ayant pu donner suite à son offre initiale.

95 - Garantie de la Ville : emprunt de la SERM au Crédit Mutuel Méditerranéen, pour financer la réalisation d'investissements sur le réseau montpellierain de chauffage et de climatisation.

96 - Modification des effectifs du PLIE (Plan d'insertion par l'économie) et revalorisation des salaires de deux postes d'agents contractuels.

97 - Personnel municipal - Emploi fonctionnel de directeur général des services - attribution d'un véhicule de fonction et de frais de représentation.

98 - Personnel municipal - Modification du tableau des effectifs.

99 - Mise en place d'une action pilote à la halte-garderie "La Maison des Enfants" destinée à aider des familles en difficulté. Convention Ville / Conseil général.

100 - Contrat Enfance. Schéma de développement de places dans les centres de loisirs maternels. Conventionnement du centre de loisirs de l'association Baby MUC Vacances.

101 et 102 - Marché de collecte des ordures ménagères et de nettoyage général de la Ville et appels d'offres ouverts européens pour la fourniture et la maintenance de conteneurs à ordures ménagères et conteneurs pour la collecte sélective.

103 - Classement de huit voies privées dans le domaine public communal.

104 - Désignation des titulaires du marché de conception / réalisation de la fontaine du rond-point Près d'Arènes et de la fontaine de la place d'Italie (Hauts de Massane).

105 à 108 - Dénomination de voiries : Impasse la Fageite dans le quartier des Cévennes, Carrefour Professeur Armand-Imbert dans le quartier Hôpitaux facultés, Place Zeus dans le quartier Montpellier-centre, Rue du Moulin des Sept Cans dans le quartier Port-Marianne.

109 à 112 - Désignations des titulaires des marchés pour études et contrôles des travaux de voirie, réalisation de massifs d'ancrage et de scellements de mobiliers urbains, peinture de mobilier urbain ainsi que marquage et signalisation horizontales.

113 - Approbation du Contrat Educatif local, concerté entre l'Etat, l'Education nationale et la Ville, destiné à renforcer la réussite scolaire et l'intégration de tous les jeunes Montpellierains.

114 - Appel d'offres ouvert pour la requalification de 2 hectares d'espaces verts cédés à la Ville, provenant d'immeubles de l'ACM et répartis sur 16 résidences.

115 - Plan de gestion pluriannuel des boisements forestiers de Lunaret, Montmaur et du lac des Garrigues. Tranche 2000. Demande de subventions.

116 et 117 - Désignations des entreprises titulaires des marchés d'aménagement d'abris et d'enclos pour gros animaux au Parc de Lunaret.

118 - Appel d'offres ouvert pour la réalisation de caveaux au cimetière Saint-Lazare.

119 - Extension du complexe funéraire de Grammont - Mise à disposition d'un terrain et autorisation de dépôt du permis de construire pour la réalisation de deux salles de soins par le District.

120 - Nouveau Contrat de Ville pour la période 2000/2006 : approbation de la convention-cadre, de la convention d'application pour la Régie des MPT, de la mise en place d'une équipe opérationnelle pour l'animation et le suivi des projets, de la demande de subventions et de l'accord de partenariat avec la CDC.

121 à 124 - Conventions avec des associations dans le cadre du PLIE, pour mettre en place une action expérimentale de 4 mois de "mise à l'emploi" des chantiers d'insertion.

125 - Convention de coordination entre la police municipale et les forces de sécurité de l'Etat.

22 SEPTEMBRE

En ville sans ma voiture

Les animations

"En Ville sans Ma Voiture", c'est aussi un programme d'animations permanent : la présence de nombreux stands sur la place de la Comédie, un circuit pédestre destiné aux enfants des centres de loisirs, la course des garçons de café (entre 16h et 17h), un atelier école de cyclisme, sans oublier les tables rondes publiques organisées salle Rabelais (15h30 : "transports publics et développement durable" 17h00 : "nouveaux transports urbains et qualité de l'air").



Avec un espace piétonnier de 40 hectares, plus de 120 km de pistes cyclables urbaines, la mise en service de la première ligne du tramway, Montpellier et son district mènent une action globale coordonnée pour le développement de transports collectifs non polluants. C'est donc tout naturellement que le vendredi 22 septembre, la ville a décidé de s'associer à la troisième édition de la journée "En Ville sans ma Voiture", une journée pendant laquelle chacun est invité à participer à la protection de l'environnement en utilisant un mode de transport collectifs ou non polluant...

UN PÉRIMÈTRE RÉSERVÉ :

Le périmètre retenu cette année est identique à celui de 1999. Il s'agit du centre historique délimité par la première ceinture des boulevards. Il tient compte cependant de la mise en service au 1er juillet de la première ligne de tramway et donc de la réouverture à la circulation générale des boulevards Louis Blanc et Pasteur.

HORAIRES À RESPECTER :

De 6h à 20h, tout le centre historique est réservé aux vélos, piétons, transports en commun, véhicules électriques, GPL (Gaz de Pétrole Liquéfié) et GNV (Gaz Naturel Véhicules)... Seuls les services d'urgence sont autorisés à accéder au centre historique... Les résidents de la zone concernée par l'opération seront autorisés à sortir leur véhicule du périmètre réservé, mais ils ne pourront plus y pénétrer avant 20h00 ; il leur est conseillé de déplacer leur véhicule dès la veille.



MOYENS DE DÉPLACEMENTS PROPOSÉS :

- Le tramway, sur 15 km entre la Paillade et Odysseum
- Le Petitbus circulera en centre ville entre 6h00 et 20h00, les arrêts se feront à la demande
- Les lignes régulières de bus, réorganisées autour du tramway desserviront tout le centre ville
- Les calèches circuleront en centre ville, sur leur trajet habituel
- Le service "Vill'à Vélo" sera présent sur trois emplacements de la ville et proposera la mise à disposition gratuite de vélos, ainsi que le gardiennage de vélos privés (point gare routière, point Peyrou, point Place de la Comédie)

GRATUITÉ DU TRAMWAY ET DU RÉSEAU BUS

Pendant toute la journée du 22 septembre 2000, dans l'ensemble de la ville et du district, la population est invitée à utiliser gratuitement et sans titre de transport le réseau bus + tramway.

OUVERTURE DES PARKINGS D'ÉCHANGE :

Les montpelliérains sont invités à pratiquer le co-voiturage, c'est à dire à utiliser un même véhicule pour plusieurs personnes ayant des trajets semblables ou à utiliser au maximum les parkings d'échange mis à leur disposition : Mossou, Occitanie, Euromédecine, Odysseum

trajets semblables ou à utiliser au maximum les parkings d'échange mis à leur disposition : Mossou, Occitanie, Euromédecine, Odysseum

UNE INNOVATION 2000 POUR LES CYCLISTES

La suppression de deux voies de circulation générale sur les quais du Verdanson pour réaliser une piste cyclable bidirectionnelle permettra la liaison entre la piste deux-roues jouxtant la plate-forme tramway et les pistes irriguant le centre ville, Grammont (zone de loisirs) et les plages.

Le Commerce dans la Rue

Profitant de l'immense plateau piétonnier offert pendant toute la journée du 22 septembre, les commerçants de Montpellier rassemblés autour de l'association "Les Vitrines de Montpellier", présidée par Marc Moulis, ont réfléchi à un programme d'animation exceptionnel. Une opération qui devrait permettre la présentation de produits et articles à l'extérieur des boutiques concernées. "Nous n'en sommes encore qu'au projet, mais pourquoi ne pas imaginer la venue de commerçants non sédentaires, pour organiser également une grande animation, genre braderie, avec baraques de frites, barbe à papa..." De quoi offrir à la population montpelliéraine un centre ville commerçant digne des plus grands marchés animés du grand sud...

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

Journée du vélo

Une fois par an, la Journée du Vélo marque de façon festive l'extension sur la ville du réseau de pistes cyclables, et la volonté de permettre sur la ville la cohabitation de différents modes de transport. D'ici la fin de l'année, c'est 116 kilomètres de voies cyclables qui seront disponibles, faisant partie intégrante de l'urbanisme. Elles suivent l'axe du tramway, sillonnent les nouveaux quartiers, longent le Lez et offrent différents circuits de randonnée urbaine et suburbaine. Sur un tracé de 12 kilomètres, organisé à partir du Domaine de Grammont, ce sont plus de

1000 participants qui se retrouveront, cette année encore, pour un parcours nouveau ponctué par un pique-nique convivial. Comme les années précédentes une grande tombola permettra de gagner un superbe vélo VTT (bulletin de participation ci-dessous). De nombreuses animations sont prévues sur le Domaine de Grammont tout au long de cette journée du 24 septembre, avec la présentation du service Vill'à Vélo de la TAM, des ateliers pour enfants mis en place par la Maison de l'Environnement et la visite guidée du Moulin de Sauret.

Bulletin d'Inscription et de Participation à la Tombola

JOURNÉE DU VÉLO 24 SEPTEMBRE 2000

Merci de remplir très lisiblement ce bulletin et de le déposer à l'Office du Tourisme (place de la Comédie), dans les locaux de Vill'à Vélo (gare routière, niveau haut, place du Bicentenaire) ou à la Maison de l'Environnement (16, rue Ferdinand Fabre)

NOM _____
 PRENOM _____
 ADRESSE _____
 TÉL _____

Prêt de vélos
Vill'à Vélo
 04 67 92 92 67
 RÉSERVATION OBLIGATOIRE

Journée du Vélo :
 départ 10h Domaine de Grammont (RDV devant le Zénith à 9h30)
 Arrivée 12h30 Domaine de Grammont (Pique-Nique à 13h)

Prêts de vélos :
 Vill'à Vélo :
 04 67 92 92 67
 Réservation obligatoire

UN VÉLO
 À GAGNER

Montpellier Athlétisme : haut niveau et formation dans un même élan

Créé en 1989, le club Montpellier Athlétisme présidé par Jean-Paul Baumann est devenu le plus grand club de l'interrégion, non seulement par le nombre de ses licenciés (450), mais aussi et surtout grâce à des résultats sportifs particulièrement éloquentes. En témoignent notamment les deux participations en Coupe d'Europe des clubs

champions et la participation en 1999 en division nationale 1B pour l'équipe masculine et l'équipe féminine d'Interclubs. En témoignent aussi les performances réalisées depuis la création du club par des athlètes qui ont porté au plus haut niveau les couleurs du club et de la ville. De Bruno Le Stumm (champion de France de 3000 steeple et de cross-country) à Monique

Ewange Epée-Touret (qui a notamment participé aux jeux olympiques en 1996) en passant par Fabrice Belot (vice-champion de France de cross court en 1999), Dominique Alverne (plusieurs fois championne de France de marche athlétique), ou Christian Mandrou (champion de France d'épreuves combinées, vice-champion du monde de pentathlon moderne, vice-champion d'Europe de décathlon), nombreux sont en effet les champions dont le nom et les exploits sont attachés à l'histoire déjà riche du Montpellier Athlétisme.

En ce qui concerne les objectifs sportifs de la saison prochaine, Jean-Paul Baumann - à qui un podium national en cross court ne serait pas pour déplaire - vise l'accession en division nationale 1A pour les équipes masculines et préfère jouer le maintien des équipes féminines en division nationale 1B. Pour ce qui est de la vie du club, Jean-Paul Baumann souhaite surtout mettre l'accent sur le développement de l'école d'athlétisme créée depuis maintenant trois ans au sein du Montpellier Athlétisme. Une école qui accueille les enfants à partir de l'âge de 8 ans et jusqu'à 14 ans pour découvrir et pratiquer chaque mercredi et samedi après-midi les différentes disciplines athlétiques. De quoi inciter les graines de champions à suivre les foulées de leurs illustres prédécesseurs !

Montpellier Athlétisme, stade Philippiès, avenue Charles Flahault, 34090 Montpellier. Tél : 04 67 63 17 39.



28 OCTOBRE - 1^{ER} NOVEMBRE / PARC DES EXPOSITIONS DE MONTPELLIER

Le Salon du Cheval crée l'événement (2^{ème} édition)

La deuxième édition du Salon du Cheval de Montpellier se déroulera du 28 octobre au 1^{er} novembre au Parc des Expositions de Montpellier. Organisé autour du thème "le cheval, patrimoine universel" et conçu avant tout comme un "salon des chevaux et des équitations", le Salon du Cheval 2000 rassemblera toutes les races équinées autour du Cheval Camargue. Tous seront d'ailleurs en piste lors du gala d'ouverture le samedi 28 octobre en soirée et le dimanche 29 dans l'après-midi. Pour répondre à son engagement de qualité et satisfaire son public de connaisseurs, le Salon du Cheval a confié cette année la réalisation de son spectacle de prestige au grand Alvaro Domecq. Ce spectacle qui aura lieu les 30 et 31 octobre en soirée et le 1^{er} novembre dans l'après-midi s'annonce d'ores et déjà comme un événement unique et exclusif en France, une création originale qui rendra hommage aux différentes équitations européennes. Du côté des concours officiels et des championnats, le programme s'enrichit aussi cette année grâce à plusieurs nouveautés : atelages, Horse Ball, équitation américaine,

doma vaquera, modèles et allures, Concours Européen d'Equitation Camargue, Concours d'Amazones en spectacle avec vente aux enchères au profit de Handi Cheval... D'autres innovations concerneront plus particulièrement les exposants, comme par exemple le Trophée de l'Innovation qui sera attribué aux meilleurs produits, matériels ou services par un jury de professionnels confirmés. Le salon offrira par ailleurs aux élèves aux services par un jury de professionnels confirmés. Le salon offrira par ailleurs aux élèves aux services par un jury de professionnels confirmés. Le salon offrira par ailleurs aux élèves aux services par un jury de professionnels confirmés.

alors qu'un programme élaboré en grande partie par la DREP Languedoc-Roussillon et la Délégation Régionale au Tourisme Equestre donnera une grande importance aux compétitions de haut niveau.

Renseignements, réservations :
 04 67 17 67 17.
 cheval-montpellier.com



LE RACING CLUB LEMASSON RECRUTE

Le Racing Club Lemasson recrute pour la saison 2000 / 2001 des joueurs (foot à 7, à 9, à 11, foot féminin) ainsi que des éducateurs et dirigeants bénévoles pour encadrer ses équipes, plus particulièrement dans les catégories moins de 13 ans, moins de 15 ans et seniors.

Contacts :
 M. Milhau au 04 67 47 92 98 ou Mlle Limagne au 04 67 07 36 30.

Calendrier des manifestations sportives

16 septembre
 Football : Montpellier / Sochaux, 20h, stade de la Mosson / Mondial 98. Rugby : MRC / Bayonne, 15h, stade Sabathé.

17 septembre
 Basket-ball : Journée du Comité départemental, 9h, Grammont.

23 septembre
 Handball : Journée du Comité départemental, 14h, Grammont.

24 septembre
 Vélo : Journée du vélo, départ à 10h de Grammont. Modélisme : compétition d'automodélisme organisée par A.M.O., 10h, Grammont.

28 septembre
 Course à pied : arrivée du relais pour la vue organisée par l'association S.O.S. Rétinite, 15h30, Esplanade - Comédie.

29 et 30 septembre
 Basket-ball : 24 heures de lancers francs, Esplanade - Comédie.

30 septembre
 Rugby : MRC / Marmande, 15h, stade Sabathé.

30 septembre et 1^{er} octobre
 Boules : 14^e grand prix bouliste de la Ville de Montpellier, Grammont.

1^{er} octobre
 Course à pied : 10^e Virade de l'espoir organisée par l'AFLM, 10h30, Grammont.

7 octobre
 Football : Montpellier / Lorient, 20h, stade de la Mosson / Mondial 98. Volley-ball : Montpellier / Asnières, 20h30, palais des sports René Bognol.

agenda

Montpellier : Les Quatre Saisons I
Opéra, Orchestre, Théâtre, Danse : ce n'est pas toute la culture, mais ces quatre institutions remplissent traditionnellement une part importante de la programmation culturelle montpelliéraine, qui mêle chaque année le plaisir des "retrouvailles" à ceux de la découverte. Avec des possibilités d'abonnement qui offrent de nombreux avantages (tarifs préférentiels, emplacements privilégiés, paiements échelonnés, des tarifs adaptés...). Les programmes de la saison 2000/2001 sont disponibles. A découvrir...

- * Opéra de Montpellier : 04 67 60 19 99
- * Orchestre Philharmonique : 04 67 616 616
- * Théâtre des Treize Vents : 04 67 60 05 45
- * Danse à Montpellier : 04 67 60 83 60

Le Théâtre Lakanal fait sa rentrée

C'est Jean Claude Dreyfuss qui fera l'ouverture de la saison de Lakanal, autour d'un spectacle Jean Cocteau "L'acomode sans tiroir" (les 14, 15 et 16 septembre). Suivront : "Choc Frontal" avec X. Chavari et B. Durand (du 21 septembre au 1er octobre), "Le dernier numéro" d'Olivier Dutailis (du 3 au 15 octobre) et "Une petite découverte" de J.C. Peuchenat (du 17 au 22 octobre).
*Les séances ont lieu le mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20h45 le dimanche à 17h le jeudi à 19h.
Théâtre Lakanal : 17, rue Ferdinand Fabre (Quartier Beaux Arts)
Tél : 04 67 02 85 25



DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

20^{ème} Antigone des Associations

Cette manifestation annuelle rassemble plus de 1000 associations sur le site d'Antigone, depuis les échelles de la Ville jusqu'aux berges du Lez. 75000 visiteurs ont parcouru l'an dernier cette vitrine incontournable de la vie associative montpelliéraine. A l'occasion de son 20^{ème} anniversaire, l'Antigone des Associations a renforcé son programme d'animation prévu entre l'Esplanade de l'Europe et la Place de Thessalie. De 9h à 19h, le public est ainsi invité à assister aux démonstrations sportives, ludiques et artistiques assurées par les membres des clubs et associations accueillis, depuis le tandem, jusqu'à l'art martial vietnamien, sans oublier le cricket, la danse folklorique, le théâtre ou la fanfare de l'Etoile Bleue. A noter également, pendant toute la journée, les animations sportives organisées le long des berges du Lez par le service municipal Place aux Sports : voiles catalanes, optimist pour débutants, canoë, trampoline... Trois espaces d'accueil-information ont été prévus pour faciliter l'orientation du public.

**14-15-16- SEPTEMBRE 2000
À MONTPELLIER**

7^{ème} Comédie de l'Artisanat

La Chambre des Métiers de l'Hérault est à l'initiative d'un rendez-vous très attendu du grand public qui met à l'honneur l'artisanat du département : la Comédie de l'Artisanat. Organisée tous les deux ans à Montpellier, cette manifestation qui bénéficie d'un immense succès se déroulera du 14 au 16 septembre prochains sur la place de la Comédie et sur l'esplanade Charles de Gaulle, en plein cœur du centre-ville. Son objectif est de mieux faire connaître l'artisanat héraultais, tout en donnant aux chefs d'entreprises artisanales, qui ne disposent pas toujours d'une vitrine, l'opportunité de développer leurs parts de marché. Environ 140 exposants, représentant plus de 70 métiers dans différents secteurs d'activité (métiers de bouche, du bâtiment, de services et métiers d'art), feront ainsi partager et découvrir la passion qu'ils ont de leur métier à plus de 80.000 visiteurs. La Comédie de l'Artisanat étant une véritable fête, un lieu de rencontre incontournable, de nombreux artisans se réinscrivent longtemps à l'avance, pour avoir la certitude de pouvoir bénéficier d'un emplacement. De plus, entre 30 à 40 % des exposants sont nouveaux. A noter également la participation d'artisans des Chambres de Métiers de la Lozère, de l'Aude et de l'Aveyron. Véritable vitrine de l'artisanat, ce grand rendez-vous est l'occasion pour les artisans de présenter et de vendre leurs excellents produits, tout en insistant sur les valeurs fortes du secteur de l'artisanat : tradition, innovation, qualité, savoir-faire, proximité et sens de l'accueil. De nombreuses démonstrations, dégustations et animations rythmeront ces trois journées.



SAMEDI 30 SEPTEMBRE

Journée d'accueil

des nouveaux Montpelliérains

au programme de cette journée réservée aux nouveaux arrivants, une présentation de la ville suivie d'une visite avec les guides de l'Office de Tourisme de la Région de Montpellier. En fin de matinée, les participants seront accueillis par le Député-Maire qui leur présentera l'équipe municipale et ses nouveaux projets. Ils auront également à leur disposition tous les documents et renseignements pratiques sur la ville. Un espace du "Tout Petit" aménagé au Corum ; Pendant cette journée, les parents peuvent confier leurs enfants (jusqu'à 5 ans), à l'Espace du Tout Petit de 8h30 à 15h30. Ils seront pris en charge par le personnel qualifié des crèches municipales. Pré-inscription des enfants à l'Office de Tourisme et inscription le jour même sur présentation d'une pièce d'identité. De plus un "relais bébé" proposera sur place des changes et un équipement pour réchauffer les biberons...

**Inscription auprès de l'Office du Tourisme de Montpellier :
04 67 60 60 60**



**18 au 22 septembre :
Semaine Portes Ouvertes dans les Maisons Pour Tous**

L'occasion de découvrir les nombreux ateliers et activités proposées par vos Maisons Pour Tous : danse, cours de langue, initiation internet, théâtre, etc... Inscriptions le 11 septembre 2000. A noter que cette année la reprise des activités aura lieu le 25 septembre sur l'ensemble des établissements. Ouverture des centres de loisirs : le 8 septembre.

**30 septembre 1^{er} octobre :
Journées d'adoption des chiens et des chats**

Le rendez-vous de tous les amoureux des animaux domestiques organisé par la Société de Protection des Animaux. Au programme : stands, animation, tombola...

**"15 Photographes Australiens"
à la Galerie Photo**



6-15 OCTOBRE :

52^{ème} FOIRE INTERNATIONALE DE MONTPELLIER

Hommage à la Méditerranée

du 6 au 15 octobre prochain, la Foire Internationale de Montpellier vous donne rendez-vous au Parc des Expositions autour du thème de la "Méditerranée généreuse". Cette nouvelle édition sera plus que jamais l'occasion de s'évader dans un décor rappelant les merveilles architecturales des civilisations les plus anciennes. Dans le hall d'accueil et le hall 10, de nombreuses animations permettront aux visiteurs de voyager à travers les cultures méditerranéennes : chants et musique macédonienne ou sévillane, danses traditionnelles portugaises, catalanes, israéliennes, égyptiennes ou encore des Baléares, démonstrations et initiations sportives, découverte des saveurs de la vigne, de l'olivier et des épices... Pour ce grand rendez-vous économique régional, plus de 900 exposants sont attendus dans de nombreux secteurs : institutions, bien-être, nouvelles technologies, équipement de la maison, bricolage, artisanat d'art et du monde, décoration, piscine, loisirs...



Produite par le Musée Australien de la Photographie Contemporaine, l'exposition accueillie à la Galerie Photo de l'Esplanade offrira en 15 photographes, la possibilité de s'échapper des images que vont nous offrir les Jeux Olympiques de Sydney, et une approche plurielle et "intime" d'un continent quatre fois supérieur à la France.
Du 13 septembre au 21 octobre
Galerie Photo Esplanade Charles de Gaulle
Info : 04 67 60 43 11

LU DANS LA PRESSE

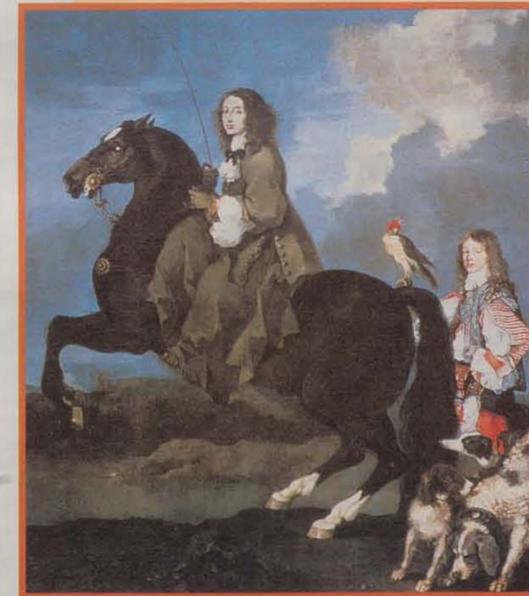
Le Monde Les extravagances de Bourdon

Montpellier/Art. Une remarquable exposition rend justice à Sébastien Bourdon (1616-1674) à l'œuvre inventive, qui a excellé dans les genres les plus variés, du trivial au sacré et à l'onirique.

La toile, assez grande, a un titre évusif, Paysage Historique. Elle n'est pas précisément datée. Elle appartient au Musée Fabre de Montpellier où Sébastien Bourdon, son auteur, naquit en 1616. Son étrangeté est extrême, quoiqu'elle ne se révèle que lentement. D'abord, on voit un paysage, des arbres à gauche, un autre à droite, une rivière et sa chute d'eau au centre, des bâtiments et des montagnes au fond, sous un ciel nuageux. Au premier plan, deux petits personnages regardent ce qui semble un tombeau de pierre. L'homme le désigne d'un geste du bras gauche à la femme qui tient une cruche contre sa hanche. A cause de ce geste et du tombeau dans la pénombre, une hypothèse vient à l'esprit : ce paysage historique pourrait être une variation sur le thème très prisé à l'époque de l'"Et ego in Arcadia" - beauté de la nature, bréveté du bonheur et de la vie. Mais l'étrangeté ne tient pas à ce détail. Elle est dans la lumière et sa trajectoire, une lumière qui glisse sur la rivière, le long de la cascade, puis, obliquant sur un gros rocher qu'elle teint de soufre, sur la berge où passe une deuxième porteuse d'eau, et un dernier bloc. Elle est dans les détails : un pont de pierre à une seule arche s'appuie à la rive et s'interrompt au milieu du torrent. Il est donc inutile et c'est pourquoi un berger, ses bœufs et ses moutons passent à gué, tout près du pont. Elle est, plus encore, dans les architectures que Bourdon a placées au centre, à l'arrière-plan. De gauche à droite, se reconnaissent : une ruine médiévale du genre le plus hugolien ; puis un moulin de bois avec sa roue, ses canaux, ses appentis et ce qui semble un bassin de pierres maçonnées - description minutieuse ; puis un palais féerique, un peu italien, un peu oriental, avec galeries, balcons et tourelles ; puis enfin les deux corps de logis d'un château XVII^{ème} précédé d'une terrasse bordée d'arbustes. La juxtaposition de ces édifices de genres, d'usages, d'époques et de styles si différents a de quoi déconcerter, ou bien Bourdon a crypté de la sorte un message dont le sens échappe, ou bien il s'est refusé à brider sa fantaisie. A en juger d'après l'ensemble de l'exposition, la seconde hypothèse paraît la bonne. Bourdon a accompli une œuvre si variée qu'elle s'étend du trivial le plus burlesque au sacré et à l'onirique ? Le tout sans effort visible, avec une dextérité picturale et une inventivité remarquables. Les premiers tableaux sont éblouissants : Bourdon n'a pas trente ans qu'il peut tout se permettre sur la toile. Où a-t-il appris ? On ne sait trop. Peut-être à Paris, brièvement, alors qu'il avait à peine dix ou douze ans. Vers 1630, il était soldat à Toulouse. En 1636, il est peintre à Rome, si doué qu'il fait des faux Lorrain pour s'enrichir. Si doué qu'il prend aussi aisément à Titien qu'à Poussin et au caravagisme des bamboccianti, les spécialistes du pittoresque.

La lumière glisse sur la rivière, le long de la cascade, puis, sur un rocher qu'elle tient de soufre...

Brigands, jeux, mendians, paysans sont à la mode ? Bourdon excelle dans ce genre. Veut-on du digne et du religieux ? Ce fils de protestant excelle aussi dans le solennel catholique. Il faut un portraitiste ? Ce sera lui, puisqu'il passe par là - ou parce qu'on le fait venir, telle Christine de Suède qui l'invite à Stockholm en 1652. Du monumental ? Il sait faire. De l'antique ? A l'instant. Son attrait est stupéfiant. Sa désinvolture aussi : d'un sujet à l'autre, il recycle inlassablement ses motifs préférés, architectures géométriques, arbres cassés, rochers en chaos, nuées en bourrasque, voile de bateau en lame de faux, lumières d'avant ou d'après la pluie, couleurs assourdies dans les ocres et les verts que ravivent un peu de bleu ou un rouge orangé. Ces éléments font son style, qui ne se confond avec celui d'aucun de ses contemporains - surtout pas Poussin - et qu'aucun terme général - classique, romantique par exemple - ne peut définir, évidemment. Quand il se lâche, comme dans le Paysage Historique de Montpellier quand la commande et le sujet n'exercent pas sur lui une autorité trop pesante, il atteint à l'Inexplicable. Comment a-t-il pu peindre l'admirable Paysage au moulin, venu de Rhode Island, d'une fraîcheur et d'une luminosité à la Corot ? Par quelle extravagance a-t-il peint dans tous ces détails impossibles l'hippogriffe qui se cabre et ouvre les ailes, dans son Persée et Andromède ? L'exposition ne peut répondre. Mais c'est bien assez pour son succès qu'elle révèle l'étrangeté splendide de Sébastien Bourdon.



Christine de Suède à cheval - musée du Prado

Philippe Dagen



25 SEPTEMBRE

PARC DES EXPOSITIONS

**Conférence Publique
du Dalai Lama**

du 20 au 25 septembre, le Dalai Lama, prix Nobel de la Paix en 1989, est en déplacement en Languedoc Roussillon. Après les cinq jours d'enseignement près du village du Caylar, il donnera une conférence publique au Parc des Expositions de Montpellier, le lundi 25 septembre à 18h précises. L'ouverture des portes se fera à 16h.

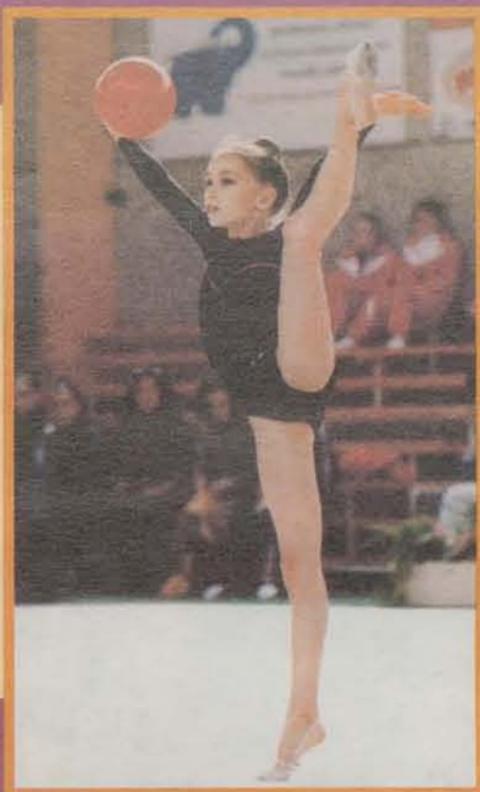
Renseignements : 04 67 88 07 18

Les Montpelliérains au Top

Florence Meynard

Championne de France de gymnastique rythmique et sportive

Après avoir remporté le titre aux Championnats de France de GRS le 4 août à Perpignan dans la catégorie Junior, Florence Meynard, jeune Montpelliéraine de 14 ans, confirme un parcours exceptionnel qui fait d'elle le grand espoir de la gymnastique rythmique et sportive. Un succès dont se félicitent Dany et Christian Pérémarti, chevilles ouvrières du Montpellier GRS, mais qui ne tourne pas la tête de la jeune championne qui privilégie ses études et prépare sa rentrée en classe de seconde.

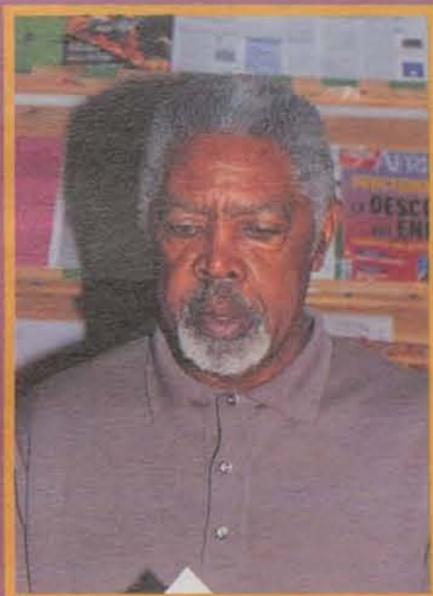


au Top

Maurice Moreno

Président de l'association Solidarité DOM-TOM Hérault

Entre deux à trois mille Montpelliérains sont originaires des départements et territoires d'outre-mer. Venus pour beaucoup chercher du travail, ils se retrouvent souvent dans une situation de grande précarité et connaissent des difficultés d'intégration. L'association DOM-TOM Hérault, fondée en décembre 1993 et présidée par Maurice Moreno, a pour objectif d'apporter un soutien matériel et moral aux familles et aux personnes originaires des DOM-



TOM, mais aussi à l'ensemble des habitants du quartier : suivi social, recherche d'emploi, de logement, cours de français, de cuisine, de couture... Des activités qui vont pouvoir encore se développer grâce à la mise à disposition d'un local de 400 m² qui vient d'être aménagé avec l'aide de la Ville et du Conseil général au 216 avenue de Louisville.

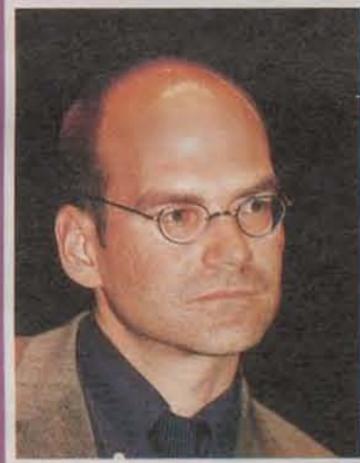
Chantal Delorme

La millionième passagère du tramway

Installée à Montpellier depuis le 26 juillet dernier, Chantal Delorme a quitté la capitale pour s'offrir dans notre ville "un nouveau souffle de vie". Actuellement à la recherche d'un emploi dans les secteurs du recrutement d'entreprise, elle a eu l'heureuse surprise de se voir décerner le titre de "Millionième passagère du tramway". Au cours d'une cérémonie organisée le 17 août dans les locaux de l'Opéra Comédie, les responsables de TAM lui ont offert un an d'abonnement gratuit.



DEUX NOUVEAUX
DIRECTEURS NOMMÉS
AUPRÈS DE
RENÉ KOERING,
SURINTENDANT DE LA
MUSIQUE À MONTPELLIER



Philippe
Grison

Directeur délégué
de l'Orchestre
National de Mont-
pellier

Christoph
Seuferle

Directeur des opéras de
Montpellier

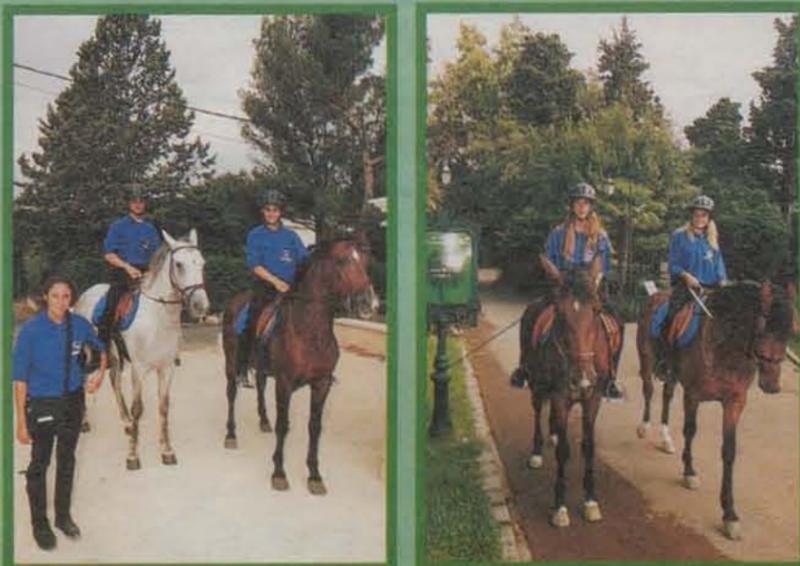
Christoph Seuferle, âgé de 34 ans, était depuis 1994, directeur du planning et de la scène à l'Opéra National Bastille de Paris et collaborateur direct de Hugues Gall dans l'organisation générale de l'Opéra. Il a également travaillé pour la Bayerische Staatsoper de Munich et le Grand Théâtre de Genève.

Philippe Grison, 43 ans, occupait depuis 1992, un poste artistique aux Editions Salabert. Il fut précédemment directeur de production dans une agence artistique et régisseur général à l'Orchestre National d'Île de France.

Cinq cavaliers verts pour assurer la sécurité du domaine de Grammont et du bois de Montmaur

Ces cinq jeunes gens viennent d'être recrutés par la ville pour surveiller les deux grands espaces boisés de la ville : le bois de

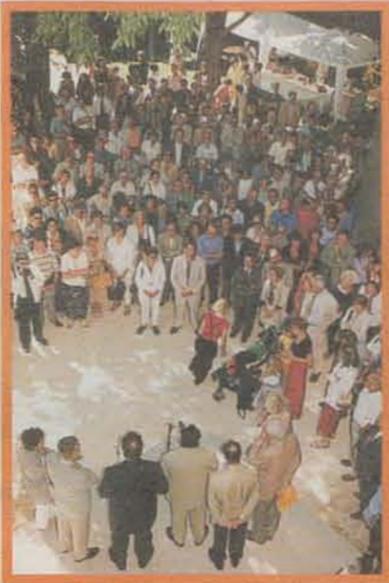
Montmaur et le domaine de Grammont. Ils vont pouvoir dans leur nouvelle fonction conjuguer une double passion, celle des chevaux et celle de la nature. Se déplaçant par équipes de deux, juchés sur leur cheval, ces cavaliers émérites auront un œil dominant sur le paysage et une plus grande rapidité d'intervention qu'à pied. Avec un rôle plus dissuasif que répressif ils seront une présence rassurante pour les usagers des parcs, veillant à empêcher les détériorations.



L'équipe de Grammont : de gauche à droite, Virginie Faucon et Laëtitia Assié
L'équipe de Montmaur : Patrick Lembrez et Gaëlle Le Prado.
Debout, Fabienne Dorléans, la coordinatrice des deux équipes

Montpellier au quotidien

La Maison des Relations Internationales : une porte ouverte sur le monde



L'Hôtel de Sully accueille, depuis le 24 juin 2000, la Maison des Relations Internationales. Outil moderne au service de tous, Montpelliérains et visiteurs, elle symbolise l'inscription de Montpellier dans une dimension internationale

La Maison des Relations Internationales a pour vocation d'affirmer et de développer la renommée de Montpellier dans le monde. C'est aussi un outil d'information et d'animation au service des Montpelliérains.

Elle regroupe en un lieu unique, la direction municipale des relations internationales, la Maison de l'Europe, des permanences consulaires et un espace de réception, d'exposition et d'animation.

Par le biais de sa politique de jumelage comme à travers sa participation aux réseaux de ville, Montpellier s'inscrit dans une dynamique planétaire et tisse des liens avec le monde.

Les premières relations internationales de Montpellier se sont inscrites dans le cadre des jumelages : Louisville (USA Kentucky) en 1955, Heidelberg (Allemagne, Baden-Würtemberg) en 1961, Barcelone (Espagne, Catalogne) en 1963, Cheng Du (Chine, Sichuan) en 1981 et Tibériade (Israël, Galilée) en 1983. Un cadre parfaitement adapté aux domaines culturel, scolaire ou universitaire. Ainsi,

Montpellier accueille chaque année quelques milliers d'étudiants étrangers, notamment en provenance des villes jumelles, qui représentent environ 12% du nombre total d'étudiants. Les jumelages ont permis aussi des échanges techniques.

DÉVELOPPEMENT DES ÉCHANGES ÉCONOMIQUES, TOURISTIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Mais aujourd'hui, dans une dynamique d'intégration européenne et d'accentuation de la décentralisation, l'enjeu économique domine.

Montpellier s'inscrit donc de plus en plus dans une logique multilatérale et tisse, à travers sa participation à des réseaux, des liens privilégiés avec quantité de villes en Europe et dans le monde. Des villes qui partagent un passé commun avec Montpellier (Barcelone et Montpellier appartenaient au royaume d'Aragon) ou qui présentent avec elles des similitudes

"Renom ou santé, quel est le plus précieux ?

Santé ou fortune, quel est le plus important ?

A gagner l'un en perdant l'autre : où est le pire ?

Qui aime trop le renom doit le payer très cher

Qui amasse subit de lourdes pertes

Qui sait se contenter Evite toute insulte

Qui sait se réfréner Prévient tout épuisement

C'est ainsi qu'on peut vivre longtemps"

Lao Tseu Tao
Tö - King XLIV

économiques, touristiques ou technologiques. Montpellier est ainsi partie prenante du réseau C6, de la Ligue des villes historiques (cf dans ce dossier), de la Fédération mondiale des cités unies, du réseau Eurocités et du Conseil des communes d'Europe dont Montpellier a reçu en 1996 le "Label européen des villes durables".

Inauguration de la Maison des Relations Internationales le 24 juin 2000

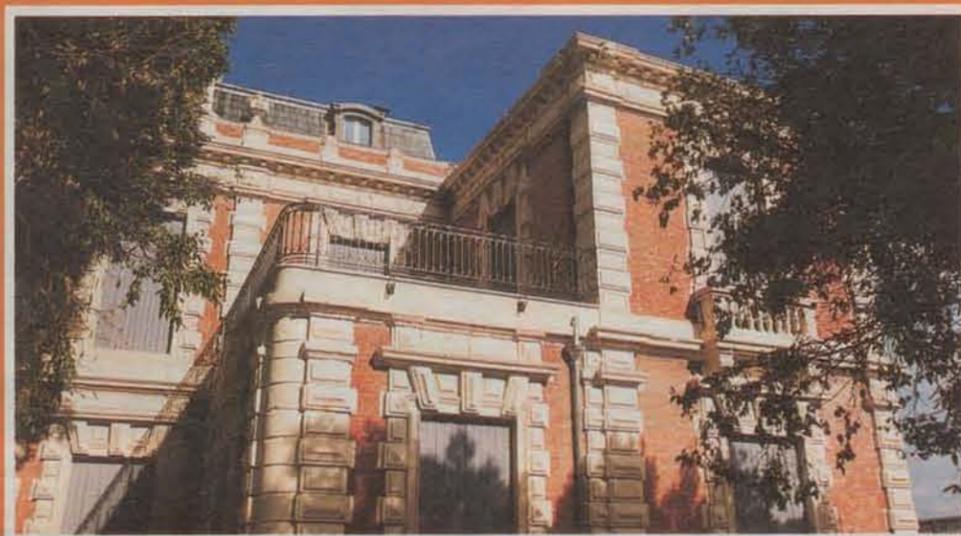
L'Hôtel de Sully

L'Hôtel de Sully, aussi appelé "Villa Castelnaud", fut construit au siècle dernier. Il abrita l'école des Beaux-Arts puis plus récemment une bibliothèque pour enfants. D'importants travaux de remise en état et de restructuration ont été réalisés pour installer la Maison des Relations Internationales. L'aménagement retenu a permis en particulier de retrouver le bâtiment d'origine en supprimant l'appendice côté rue En-Barrat et la surélévation de l'ancienne terrasse ; de créer des liaisons verticales conformes aux normes de sécurité ; d'accueillir les différents services. La surface aménagée représente environ 1100m².

Une terrasse avec vue panoramique a été aménagée après la démolition de l'appendice. Les plafonds en staff, les cheminées de marbre l'escalier monumental en chêne ont retrouvé toute leur beauté. Le parc a également été réhabilité afin de permettre l'accueil des réceptions extérieures. Entre outre des arbres symboliques des pays jumelés avec Montpellier ont été plantés sur la pelouse : un tilleul pour Heidelberg, un olivier pour Tibériade, un chêne vert pour Barcelone, un copalme d'Amérique pour Louisville, des bambous pour Cheng Du.

Coût des travaux
Bâtiment : 5,5 MF
Subvention du conseil général : 1,243 MF (Contrat Grande Ville)
Aménagement du parc : 350 000 F (financement 100% ville)

Contacts
Maison des relations internationales - Hôtel de Sully - 34000 Montpellier
Ouvert du lundi au vendredi
Tél. 33 (0)4 67 34 70 05 - Tél. 33 (0)4 67 34 70 71
E-mail : relations.internationales@ville-montpellier.fr





Cérémonie d'ouverture de la 7^e conférence, avec Etienne Pinte, maire de Versailles, Alain Vaissade, maire de Genève (Suisse), Alex Mosson, maire de Glasgow (Royaume Uni), Beate Weber, maire de Heidelberg (Allemagne), Hafid Boutaleb-Joutei, maire de Rabat (Maroc), Georges Frêche, maire de Montpellier, Yorikane Masumoto, maire de Kyoto (Japon), Lee Wonsik, maire de Kyongju (Corée du sud), Yasunohi Hokhawa, Maire de Nara (Japon) et Abderrahim Filali Baba président de la communauté urbaine de Fès (Maroc).



René Coulomb, directeur général de l'Institut Centre historique de Mexico, Jean-Paul Volle, professeur de géographie à l'université Paul-Valéry et Alain Vaissade, maire de Genève, intervenants du 1^{er} atelier.



Au premier plan de gauche à droite: Antonio Abreu, adjoint au maire de Lisbonne, responsable de la réhabilitation des quartiers historiques, Roger Tropéano, président de l'association des villes et régions de la Grande Europe pour la culture et Claude Vasconi, architecte, intervenant dans le 1^{er} atelier.



Carlo Garcia de Souza, ambassadeur coordinateur des Relations internationales de Rio de Janeiro, Yorikane Masumoto, maire de Kyoto, Denise Larouche, membre du comité exécutif chargée de la culture de Montréal et Jeazy Jedinski, adjoint au maire de Cracovie (Pologne), intervenants du 3^e atelier.



Joan Clos, Maire de Barcelone, Max Rouquette, écrivain et Pierre Pitiot, directeur du Festival du cinéma méditerranéen, intervenants du 2^e atelier consacré au brassage des cultures dans les villes historiques.



Beate Weber, maire de Heidelberg, Joaquim Nadal, maire de Gérone, Alex Mosson, maire de Glasgow et Yasunohi Hokhawa, Maire de Nara, intervenant dans le 4^e atelier.

Montpellier a accueilli la 7^e conférence mondiale de la Ligue des Villes Historiques

Après Kyoto, Florence, Barcelone, Xian, et Cracovie, c'est à Montpellier que s'est déroulée du 5 au 8 juillet dernier la conférence mondiale de la Ligue des Villes Historiques.

Cinquante et une délégations dont trente-six étrangères représentant des villes au patrimoine historique prestigieux ont été accueillies au Corum en juillet pour la 7^e conférence mondiale de la Ligue des villes historiques présidée par le maire de Kyoto, Yorikane Masumoto. Montpellier siège au comité exécutif de la Ligue à côté de Cracovie, Montréal, Paris, Rio de Janeiro, Vienne, Xian et Kyoto.

Cette réunion internationale, qui se tient tous les deux ans vise à favoriser une réflexion commune sur des domaines spécifiques aux villes historiques. Aux cours des ateliers, débats et conférences, traduits en simultané, quatre thèmes de réflexion majeurs ont été abordés : la cohérence architecturale et l'intégration urbaine, le brassage des cultures, l'intégration dans une économie moderne et le tourisme dans les villes historiques. Ce fut pour les participants l'occasion de confronter leurs expériences et de nouer des contacts afin d'établir

des partenariats futurs. Au terme de la conférence, sur proposition de Georges Frêche, les participants ont adopté une déclaration commune, synthèse des travaux effectués pendant les ateliers. Cette déclaration décline les voies à suivre pour concilier la protection et la sauvegarde du patrimoine avec le développement des villes historiques sur le plan architectural, urbanistique, économique, culturel et touristique.

UNE DÉCLARATION COMMUNE POUR CONCILIER LE PASSÉ ET LA MODERNITÉ

Les signataires, le maire de Kyoto, président et le maire de Kyongju, commissaire aux comptes de la Ligue ainsi que les sept autres membres du Comité exécutif représentant les villes de Cracovie, Montréal, Paris, Rio de Janeiro, Vienne, Xian, et Montpellier s'engagent ainsi, tout au long des cinq articles :

Article premier

Préciser et pratiquer dans le cadre de leur développement urbain, une véritable cohérence architecturale et une intégration urbanistique globale permettant de donner sens à la dimension historique de la cité sans s'interdire toute ouverture aux créations contemporaines. Cette démarche exige une réglementation urbanistique d'ensemble (schéma directeur de cohérence, protection des sites et de l'environnement, schéma des transports et déplacements...) et un urbanisme de projet qui seul permet d'élaborer une stratégie urbaine de développement intégral et durable.

Article second

Respecter la diversité culturelle et idéologique qui imprègne l'histoire de la ville et laisser cette diversité s'épanouir dans le respect des règles souveraines des cités et leur législation nationale.

Article troisième

Tout mettre en œuvre pour que la globalisation induite par la nouvelle économie, l'émergence de réseaux et les flux périphériques soient en harmonie avec la présence nécessaire de l'acquis historique de la cité et donc une chance pour le rayonnement mondial des villes historiques.

Article quatrième

Assurer avec le développement touristique, la conservation du patrimoine et de l'environnement, travailler pour le compte des populations permanentes pour que les richesses retirées de l'activité économique soient équitablement réparties afin de favoriser l'adhésion des habitants face à la fréquentation touristique.

Article cinquième

Rendre compte de leur action et des éventuelles difficultés rencontrées dans la réalisation de l'objectif visé aux articles 1 à 4.



Yorikane Masumoto, président de la Ligue des Villes Historiques et maire de Kyoto (Japon), siège de l'organisation.



Carlo Garcia de Souza, ambassadeur coordinateur des Relations internationales de Rio de Janeiro (Brésil).



Lee Wonsik, maire de Kyongju (Corée du sud), intervenant lors de la cérémonie de clôture de la 7^e Conférence.



Beate Weber, maire de Heidelberg (Allemagne), ville jumelle de Montpellier.



Joaquim Nadal, maire de Gérone (Espagne), intervenant dans l'atelier n°4 consacré au tourisme et aux villes historiques.



Denise Larouche, membre du comité exécutif chargée de la culture de Montréal et Gilles Morel, secrétaire permanent du comité de coordination du Vieux Montréal.



Sun Qing Yun, adjoint au maire de la ville de Xian (Chine), intervenant de l'atelier n°1.

Les 60 Villes de la Ligue des Villes Historiques : elles représentent 48 pays au patrimoine historique prestigieux.

- Accra (Ghana)
- Alexandrie (Egypte)
- Alger (Algérie)
- Amsterdam (Pays-Bas)
- Athènes (Grèce)
- Bagdad (Irak)
- Ballarat (Australie)
- Barcelone (Espagne)
- Bordeaux (France)
- Boston (Etats-Unis)
- Bratislava (Slovaquie)
- Bruxelles (Belgique)
- Budapest (Hongrie)
- Chiang Mai (Thaïlande)
- Cologne (Allemagne)
- Cordoue (Espagne)
- Cracovie (Pologne)
- Cuzco (Pérou)
- Den Haag (Pays-Bas)
- Dublin (Irlande)
- Edimbourg (Royaume Uni)
- Fez (Maroc)
- Florence (Italie)
- Guadalajara (Mexique)
- Hanoi (Vietnam)
- Helsingborg (Suède)
- Lasi (Roumanie)
- Ispahan (Iran)
- Istanbul (Turquie)
- Jérusalem (Israël)
- Kaesong (Corée du Nord)
- Katmandou (royaume du Népal)
- Kiev (Ukraine)
- Konya (Turquie)
- Kyongju (Corée du sud)
- Kyoto (Japon)
- Lahore (Pakistan)
- Lisbonne (Portugal)
- Melbourne (Australie)
- Mexico (Mexique)
- Montpellier (France)
- Montréal (Canada)
- Nanjing (Chine)
- Nara (Japon)
- Paris (France)
- Prague (Rép. Tchèque)
- Québec (Canada)
- Rio de Janeiro (Brésil)
- Rome (Italie)
- Santiago de Compostela (Espagne)
- Tachkent (République d'Ouzbékistan)
- Tunis (Tunisie)
- Oulan Bator (Mongolie)
- Varanasi (Inde)
- Vienne (Autriche)
- Xian (Chine)
- Yangon (Myanmar)
- Yogyakarta (Indonésie)
- Zagreb (Croatie)
- Zurich (Suisse)

Actualité des jumelages

Montpellier-Tibériade

A l'occasion de la visite à Montpellier de M. Kiryati, maire de Tibériade, le 25 juin, un protocole d'accord a été signé renforçant les échanges culturels et la coopération scientifique entre les deux villes. Le point sur les principaux axes de travail envisagés



Intervention de Benjamin Kiryati à la journée de Jérusalem le 25 juin 2000



Le grand rabbin d'Israël, le 1^{er} adjoint de Tibériade Dror Lalush et Benjamin Kiryati

ARCHÉOLOGIE

Des fouilles archéologiques importantes sont engagées à Tibériade. La ville de Tibériade demande la collaboration de la ville de Montpellier pour ce chantier qui présente un intérêt historique majeur. Montpellier va essayer de monter une mission avec l'université Paul Valéry ou le CNRS, qui s'intégrera dans l'équipe archéologique. Tibériade d'autre part propose à Montpellier de participer, sur ce même site archéologique, dans un ancien abattoir, à la création d'un musée.

PATRIMOINE

La mairie de Tibériade envisage d'acheter une maison proche du tombeau de Maïmonide afin d'en faire un centre de culture et de recherches consacré à Maïmonide et à l'histoire de Tibériade. Pour aider ce projet Montpellier suggère de créer une Association des Amis de Maïmonide et de Tibériade qui pourrait réunir des fonds.

MUSIQUE

Tibériade, qui possède déjà un orchestre de 150 enfants, envisage de créer un conservatoire. Un jumelage est prévu avec le conservatoire de Montpellier, qui pourrait se traduire par des échanges de professeurs et l'organisation de tournées.

SPORTS

Montpellier s'engage à envoyer une délégation pour le Marathon

de Tibériade, manifestation qui aura lieu le 4 janvier 2001, et d'assurer en France la promotion de l'événement.

ECOLES

Mise en place de jumelages entre des écoles de Montpellier et de Tibériade ; prise en charge à Montpellier de boursiers de Tibériade ; aide au fonctionnement d'écoles maternelles.

TOURISME

L'office de Tourisme de Montpellier assurera une mission de consultants pour la définition et la promotion de produits touristiques, ainsi que pour la mise en place d'un office du tourisme de Tibériade. D'autre part, des conditions avantageuses seront consenties aux Montpelliérains qui viendront séjourner à Tibériade dans l'auberge de Jeunesse.



Benjamin Kiryati, maire de Tibériade inaugurant la maison de Tibériade

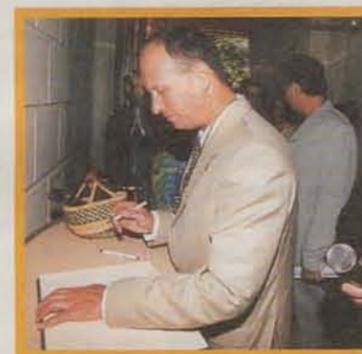


L'ambassadeur d'Israël Eliahu ben Elissar, et le grand rabbin

Dernière minute
Nous apprenons avec une profonde tristesse la disparition, le 12 août à Paris, de son Excellence M. Eliahu Ben Elissar ambassadeur d'Israël en France

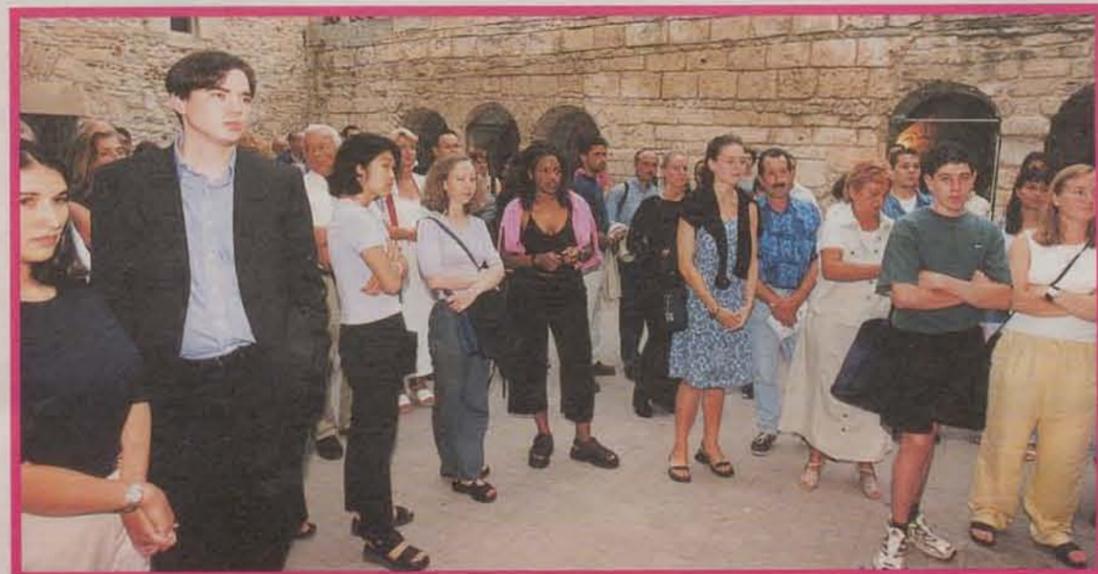


Tamar Samash Consule générale d'Israël à Marseille



Benjamin Kiryati signant le livre d'or des relations internationales

Echange d'étudiants Montpellier-Louisville



Chaque année dans le cadre du jumelage entre Montpellier et Louisville, une vingtaine d'étudiants Montpelliérains vont travailler un mois à Louisville, et des entreprises montpelliéraines accueillent des étudiants américains. Le 3 juillet dernier, la ville de Montpellier avait organisé une réception au domaine de Grammont pour accueillir les jeunes Américains. Ceux-ci ont pu rencontrer des familles Montpelliéraines qui avaient accepté de les parrainer durant leur séjour. Montpellier et Louisville sont jumelées depuis 1955. C'est le premier jumelage de Montpellier. Dès

ses origines, Louisville a eu des liens privilégiés avec la France. Fondée en 1778 par le général Georges Roger Clark, sur le site de la rivière Ohio découvert en 1669 par l'explorateur français La Salle, la ville a été baptisée en l'honneur du roi Louis XVI, pour le remercier de son aide pendant la guerre d'indépendance. Aujourd'hui le Grand Louisville qui compte près d'un million d'habitants combine la tradition -le Derby et le Bourbon sont célèbres au niveau international- avec un grand dynamisme universitaire et économique qui a transformé la ville en carrefour d'affaires.

MONTPELLIER

en Images



7 juin

Les "premières rencontres humanitaires francophones pour la lutte contre le cancer" ont réuni du 5 au 7 juin, à l'Espace Epidaure et au Corum, plus de 120 participants en provenance de 30 pays. Présidées par Mme la Professeur Sancho-Garnier, ces rencontres étaient organisées dans le cadre du programme Copes sous l'égide de l'Union internationale contre le cancer et grâce à un partenariat avec la Ligue nationale contre le cancer présidée par le professeur Henri Pujol.

17 juin

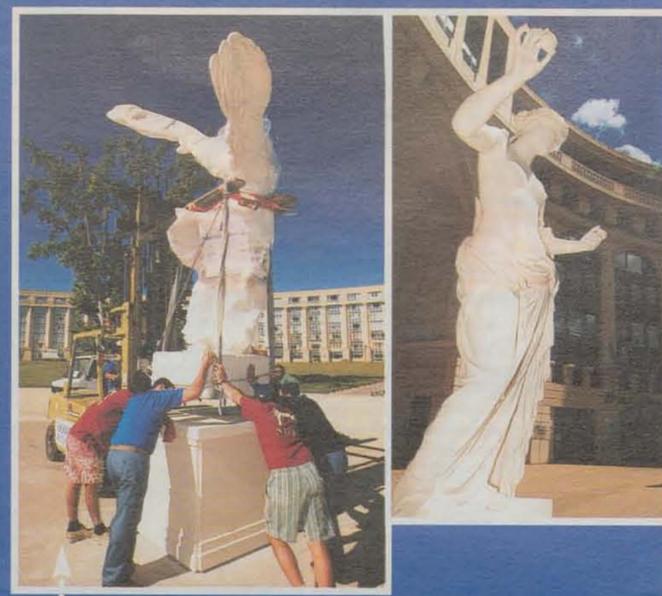
1200 personnes ont participé à la fête des Hauts de Massane organisée par les Maisons pour tous Georges-Brassens, Léo-Lagrange et le service Place aux sports avec le concours des associations du quartier.





17 juin

La fête du quartier de la Croix d'Argent organisée par la Maison de quartier Pauline Lafont et le Comité de quartier Croix d'Argent a réuni de nombreux participants sur le stade de la Croix d'Argent.



13 juillet

Les premières statues antiques, reproductions en marbre de statues grecques et romaines, ont été installées dans le quartier d'Antigone. La Victoire de Samothrace a pris place sur l'esplanade de l'Europe, alors qu'Artémis Chasseresse dite Diane de Versailles et Aphrodite dite Vénus d'Arles ont été installées rue Léon Blum, devant l'immeuble la Coupole.



5 juillet

Les "Major's Girls" dans leur nouvelle tenue, un "costume Carioca" aux couleurs de leur nouveau programme musical : salsa, afro...

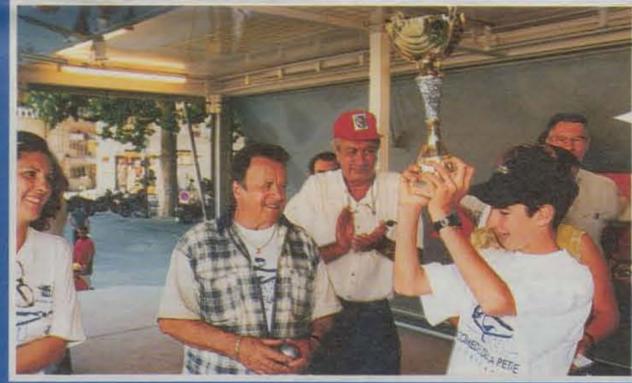


14 juillet

Un très nombreux public a participé au bal du 14 juillet sur la place de la Comédie. La foule était aussi au rendez-vous pour le tir du feu d'artifice reporté au 16 juillet en raison des mauvaises conditions météorologiques.

8 juillet

Inauguration du Domaine municipal de la Pompignane. Racheté par la Ville à IBM en 1995, ce mas du XVII^e siècle, entièrement rénové, va favoriser la pratique d'activités culturelles, sportives et de loisirs (salles de réunion, courts de tennis, halle de sports...) et permettra également l'organisation de réceptions, de fêtes et de mariages (salle de réception, terrasse d'été...). En référence au jumelage de Montpellier avec Cheng Du, les salles du domaine ont pris des noms en relation avec la Chine et l'inauguration s'est déroulée sous les couleurs de l'Orient grâce à la participation des danseurs de l'association Lao Languedoc-Roussillon.



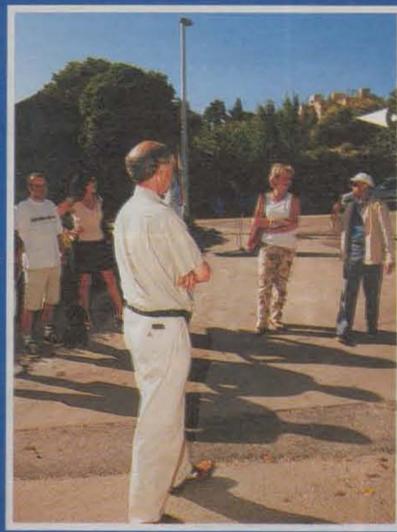
27 juillet

La 10^e édition de la Comédie de la Pétanque s'est déroulée du 27 au 30 juillet. Chaque Maison pour tous, en partenariat avec les comités de quartiers, a participé à la compétition en engageant une triplette mixte comptant un joueur de moins de 15 ans.



29 juillet

A la demande des riverains, l'éclairage de la rue Buffon a été prolongé de la résidence "le Lavandou" jusqu'à l'aire de retournement située à l'extrémité de la voie. L'inauguration s'est déroulée en présence de riverains et de représentants des associations du quartier.



29 juillet

Le club house du boulo-drome Pierre Lange a été inauguré en présence de nombreux sociétaires de l'association Clapas Pétanque présidée par Antoine Vidal.

Le Monde

20 juin 2000

Mathilde Monnier invite plasticiens et danseurs à échanger leurs dons

Pour les vingt ans du festival Montpellier-Danse, la chorégraphe ouvre son Centre à des manifestations croisées auxquelles participeront, sur le modèle du poïlach, une centaine d'artistes.

Libération

10 juillet 2000

UNE DANSE EN PLEINE MATURITÉ

Le festival de Montpellier est devenu, en vingt ans, une entreprise culturelle.

l'Hérault du jour

8 juillet 2000

Montpellier Danse : le week end de clôture Un lieu unique au monde

Le 20^e Festival International Montpellier Danse se clôt dimanche soir. Ce fut une édition assez folle, portée sur les "happenings" et d'une longueur inaccoutumée.

Un bilan financier en a déjà été tiré par sa direction. Conclusion : l'histoire d'amour entre le public montpelliérain et la danse continue de plus belle.

Midi Libre

15 juillet 2000

Ouverture fracassante du Festival Radio France Cassandra, splendide prophétesse musicale

Le public fait un triomphe à cet opéra inexplicablement oublié

Midi Libre

1er août 2000

A Montpellier, Radio France s'est offert l'accord parfait

Le festival a attiré 80 000 spectateurs, soit 20 000 de plus que l'an passé

La Gazette de Montpellier

du 28 juillet au 3 août

Musique : le festival de Radio France fait le plein

l'Hérault du jour

1^{er} août 2000

Triomphe pour la clôture de l'édition 2000

L'opéra Médée, de Cherubini, sauvé grâce à Denia Mazzola-Gavazzeni, vaut à cette dernière une ovation mé-

ritée de plusieurs minutes : point d'orgue spectaculaire pour un festival réussi.

Libération

5-6 août 2000

FESTIVAL

A Montpellier, 40 DJ pour des fans purs et durs United Colors of electro

AUJOURD'HUI

2 août 2000

MUSIQUES ÉLECTRONIQUES / DANS L'HÉRAULT MONTPELLIER, CAPITALE DE LA TECHNO

l'Hérault du jour

13 août 2000

Festival Attitude : la nouvelle formule a porté ses fruits Un show populaire et de qualité

Midi Libre

13 août 2000

Attitude : tous en finale

Suite et fin du programme de street culture aujourd'hui à Grammont. Les meilleurs y seront.

l'Hérault du jour

11 août 2000

FESTIVAL ATTITUDE

Les professionnels de la glisse à leur Zénith Tout le week end, un rendez-vous annuel très couru

REVUE DE PRESSE



20 juin - 9 juillet
20^e Festival international Montpellier Danse

40 000 spectateurs, dont 18 000 sur les manifestations gratuites, ont assisté aux quelque 105 spectacles (35 compagnies invitées), projections, émissions de radio, expositions ou lectures-démonstrations de la 20^e édition du Festival Montpellier Danse.

13 - 30 juillet
Festival de Radio France
et Montpellier

L'édition 2000 du Festival de Radio France et Montpellier a accueilli 80 000 spectateurs (soit 20 000 de plus que l'année dernière), dont 55 000 pour les concerts gratuits. Grand succès également pour les cinq "Rencontres de Pétrarque" organisées par France Culture dont chacune a accueilli un millier de personnes.



5 août
Helio Colors

Plus de 10 000 personnes ont participé, sur le site de Grammont, au festival de musiques électroniques Helio Colors. Toute la nuit, 40 DJ ont animé les 5 scènes qui proposaient toutes les tendances de la techno.

Parmi les autres moments marquants : le programme off "Panorama d'été" dans différents lieux de la ville et le concert exceptionnel "Hier, Aujourd'hui, Demain", création de Manu Le Malin, Torgull et René Koering, donné à l'opéra Berlioz le 4 août en ouverture d'Helio Colors.



9 - 13 août
Festival Attitude

Skate, bmx, graffiti, musique... Le festival Attitude 2000 a réuni de très nombreux passionnés de street culture sur le skatepark du domaine de Grammont. Le concert d'ouverture, avec les Neg' Marrons et les Wailers, a attiré plus de 15 000 spectateurs.

